

**Procès-verbal de réunions de l'assemblée générale et du Comité syndical du Syndicat Mixte  
du Conservatoire de musique et de danse des Landes du 04 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, l'assemblée générale et le comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire des Landes dûment convoqués s'est réunis, au siège du syndicat, Maison des communes, salle des conférences, à 18 heures 30 sous la présidence de Madame Rachel DURQUETY.

L'assemblée générale et le comité syndical du 28 mars 2024, dûment convoqués, n'a pas pu se tenir en l'absence de quorum. Selon l'article L. 2121-17 du CGCT, une nouvelle séance a été programmée le 4 avril, afin de délibérer sans conditions de quorum.

➤ **Etaient présents pour l'Assemblée Générale :**

**Pour la représentation du Conseil Départemental :**

Madame DURQUETY

**Pour la représentation des Communes ayant plus de 500 élèves :**

Monsieur DESCLAUX (MACS)

**Pour la représentation des Communes ayant entre 100 et 499 élèves :**

Madame BREQUE (Mont de Marsan)

Messieurs MARTINEZ et UROLATEGUI (CC Pays Tarusate)

**Pour la représentation des Communes ayant entre 50 et 99 élèves :**

Mesdames GUILHEMSAN (Morcenx La Nouvelle) et LARRERE (CC Chalosse Tursan)

Monsieur COUTURE (CC Chalosse Tursan)

**Pour la représentation des Communes ayant moins de 50 élèves :**

Mesdames MORESMAU (St Julien en Born) et PATAY (Onesse-Laharie)

Messieurs Rémi PUYAU (Cagnotte) et IBARRART (Labouheyre)

**Excusés :**

*Mesdames BOURRETERE, BERGEROO, DEGOS, FOURNADET, LUBIN, PEDUCASSE, SENSOU, VALIORGUE, Messieurs, CARRERE, DUTIN, et PARIS, (Conseil Départemental) ; Mesdames MORA-DAUGAREIL, BOMPAS et CHARPENEL, Monsieur BENOIST (MACS) ; Monsieur DE MARNIX (Mont de Marsan) ; Mesdames MOLEIRO et THOMAS (Parentis en Born), BANCON (mont de Marsan), Mesdames MILTON et LEPARRE (CC Pays de Villeneuve en Armagnac), PROSPER (CC Pays Tarusate) ; Madame REQUENNA (CC Chalosse-Tursan) ; Mesdames LAFORIE (Labouheyre), DEDIEU (Escource), BORDESSOULLE (St Julien en Born), Monsieur CARITEY (Heugas)*

Nombre de membres adhérents à l'assemblée générale du Syndicat Mixte : 46 ; Nombre de membres en exercice : 46 ; Nombre de membres présents : 12

Date de la convocation : 29 mars 2024 ; Date d'affichage : 29 mars 2024

➤ **Etaient présents pour le Comité Syndical :**

**Pour la représentation du Conseil Départemental :**

Madame DURQUETY

**Pour la représentation des Communes ayant plus de 500 élèves :**

Monsieur DESCLAUX (MACS)

**Pour la représentation des Communes ayant entre 100 et 499 élèves :**

Madame BREQUE (Mont de Marsan)

Monsieur UROLATEGUI (CC Pays Tarusate)

**Pour la représentation des Communes ayant entre 50 et 99 élèves :**

Monsieur COUTURE (CC Chalosse Tursan)

**Pour la représentation des Communes ayant moins de 50 élèves :**

Mesdames MORESMAU (St Julien en Born)

Excusés :

*Mesdames BOURRETERE, BERGEROO, DEGOS, FOURNADET, LUBIN, PEDUCASSE, SENSOU, VALIORGUE, Messieurs, CARRERE, DUTIN, et PARIS, (Conseil Départemental) ; Mesdames MORA-DAUGAREIL, BOMPAS et CHARPENEL, Monsieur BENOIST (MACS) ; Madame MOLEIRO (Parentis en Born), Madame MILTON (CC Pays de Villeneuve en Armagnac), ; Madame REQUENNA (CC Chalosse-Tursan) ; Mesdames LAFORIE (Labouheyre), DEDIEU (Escource)*

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur CARRERE à Madame DURQUETY

Madame MOLEIRO à Madame BREQUE

Madame MORA-DAUGAREIL à Monsieur DESCLAUX

Nombre de membres titulaires adhérents au Syndicat Mixte : 22 ; Nombre de membres en exercice :22

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 29 mars 2024 ; Date d'affichage : 29 mars 2024

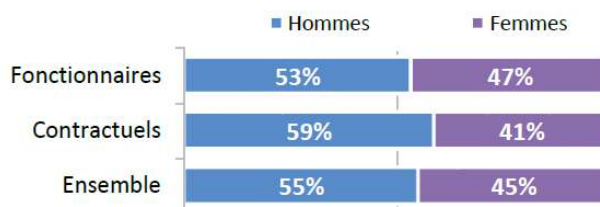
**Ordre du jour de l'assemblée générale :**

- ✓ Bilan d'activité du Conservatoire

Madame la Présidente laisse la parole à Monsieur BONTE, directeur, il expose les 4 grands axes qui composent le Conservatoire des Landes :

**1) Le personnel**

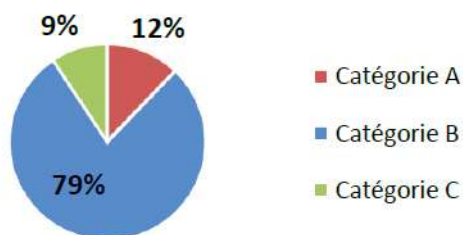
Le Conservatoire compte 113 agents permanents (62 hommes et 51 femmes), dont 73 titulaires, 34 contractuels et 6 « fonction accessoire » (titulaires dans une autre collectivité).  
65% des agents du Conservatoire sont titulaires.



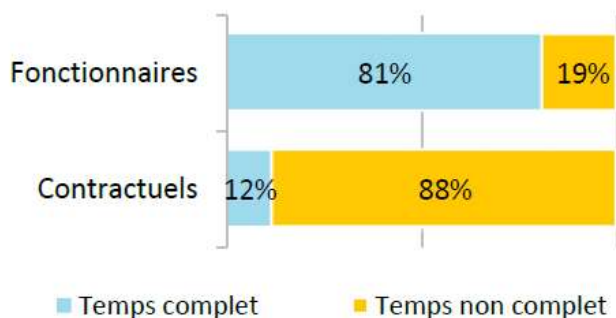
La répartition par filière est :

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	18%	3%	13%
Technique	1%		1%
Culturelle	81%	97%	86%
Sportive			
Médico-sociale			
Police			
Incendie			
Animation			
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Par catégories :



Tous les agents du Conservatoire ne sont pas à temps complet ; nous comptons 86,10 Equivalents Temps Plein Rémunéré, 68,51 avec le statut de fonctionnaire, 17,26 avec un statut de contractuel permanent et 0,33 avec un statut de contractuel non permanent.



Répartition des ETPR permanents par catégorie



L'âge moyen des agents est de 47 ans.

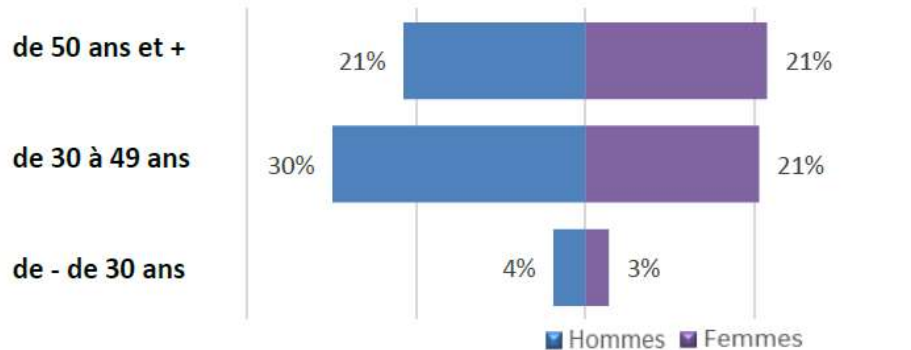
**Âge moyen\*  
des agents permanents**

Fonctionnaires	50,10
Contractuels permanents	41,76
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>47,45</b>

**Âge moyen\*  
des agents non permanent**

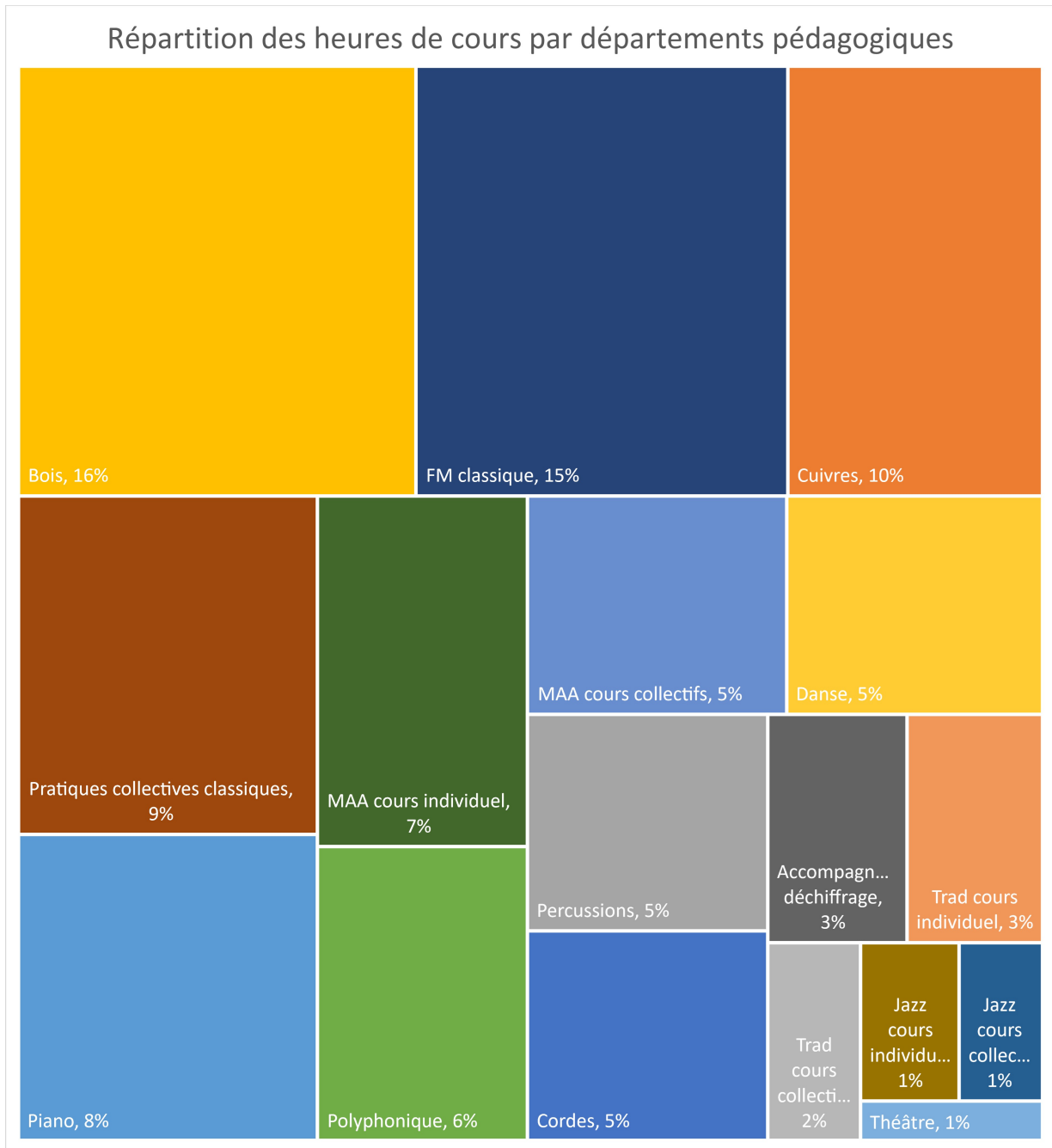
Contractuels non permanents	50,00
-----------------------------	-------

**Pyramide des âges  
des agents sur emploi permanent**



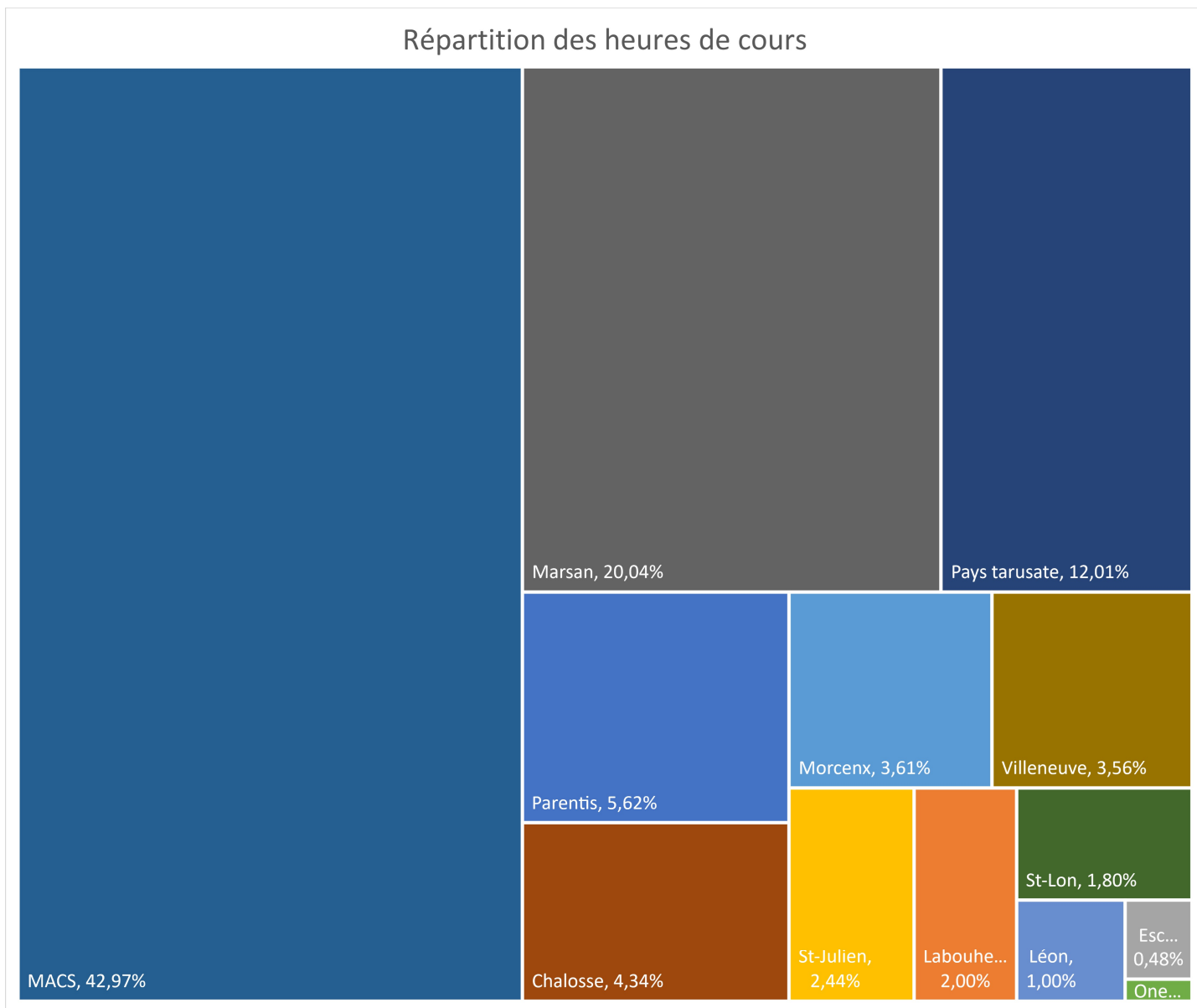
\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge.

Le nombre d'heures de cours hebdomadaire est de 1330.  
Elles se répartissent, en esthétiques, de la façon suivante :



Un tiers des heures de cours des enseignants sont des cours collectifs.

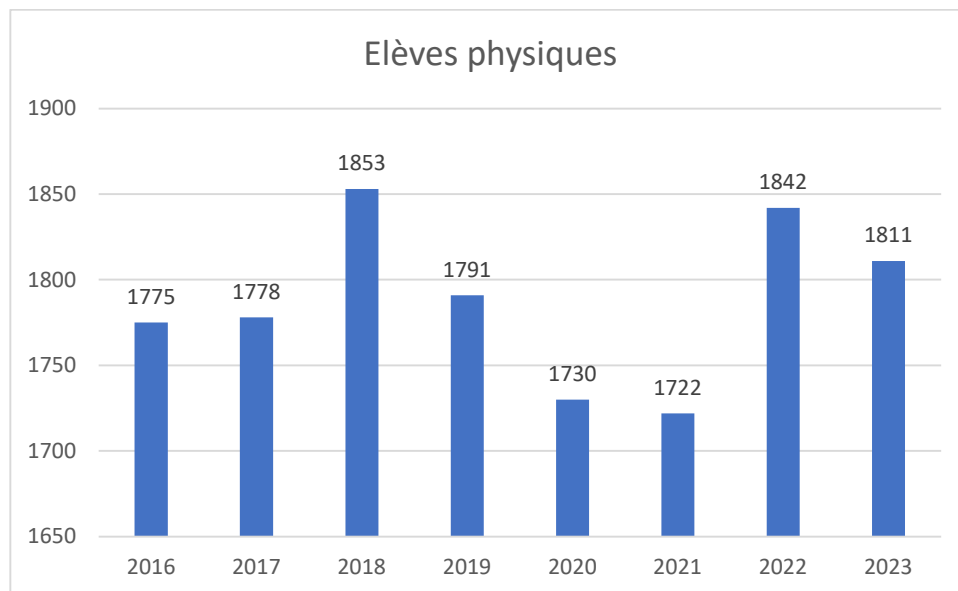
La répartition des heures de cours hebdomadaires par collectivités adhérentes est :



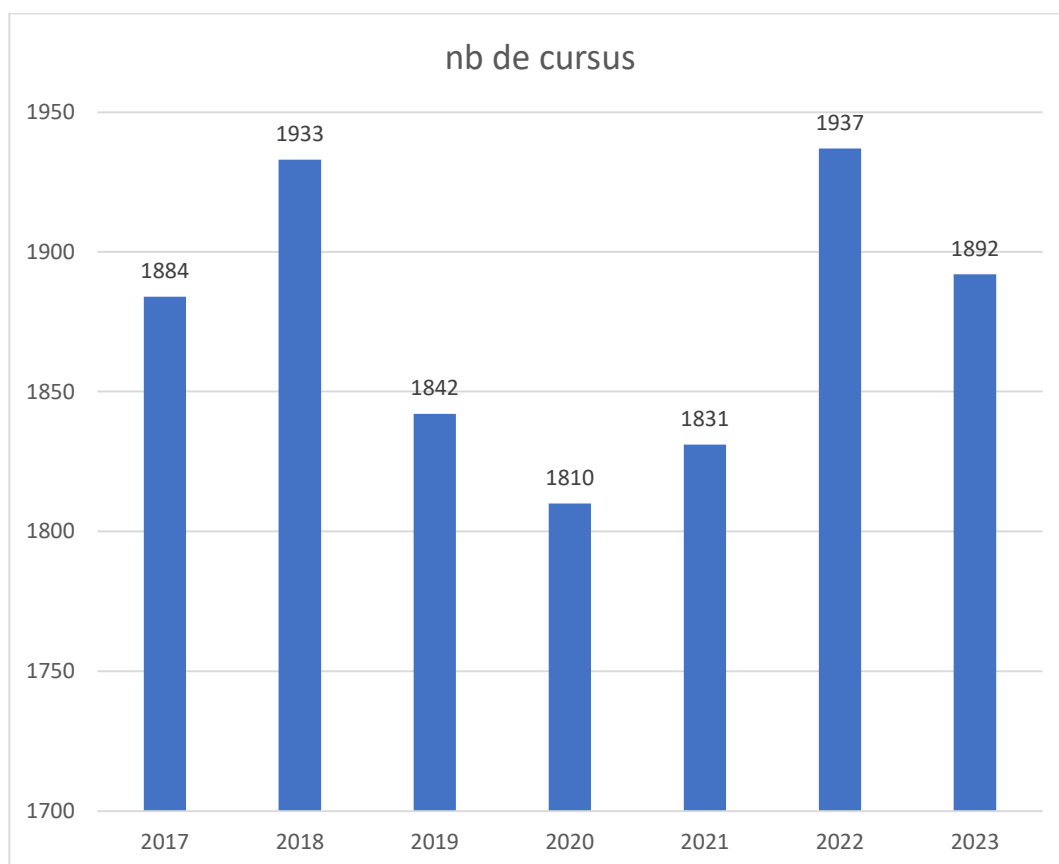
## 2) Les élèves

Le nombre d'élèves « physiques » du Conservatoire est de 1811.

L'évolution depuis 2016 est la suivante :

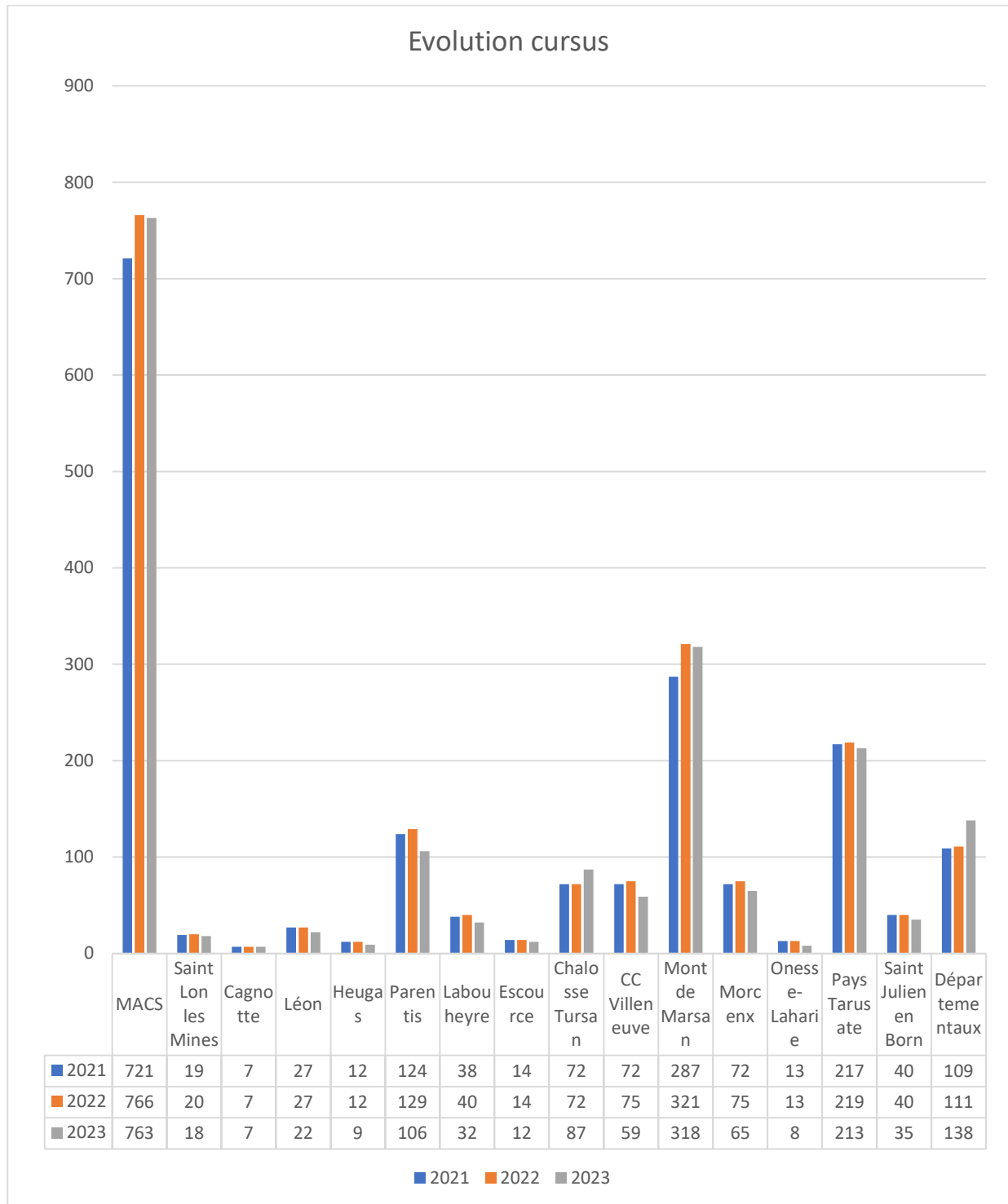


Une vue plus fine nous est donnée par l'évolution du nombre de cursus :



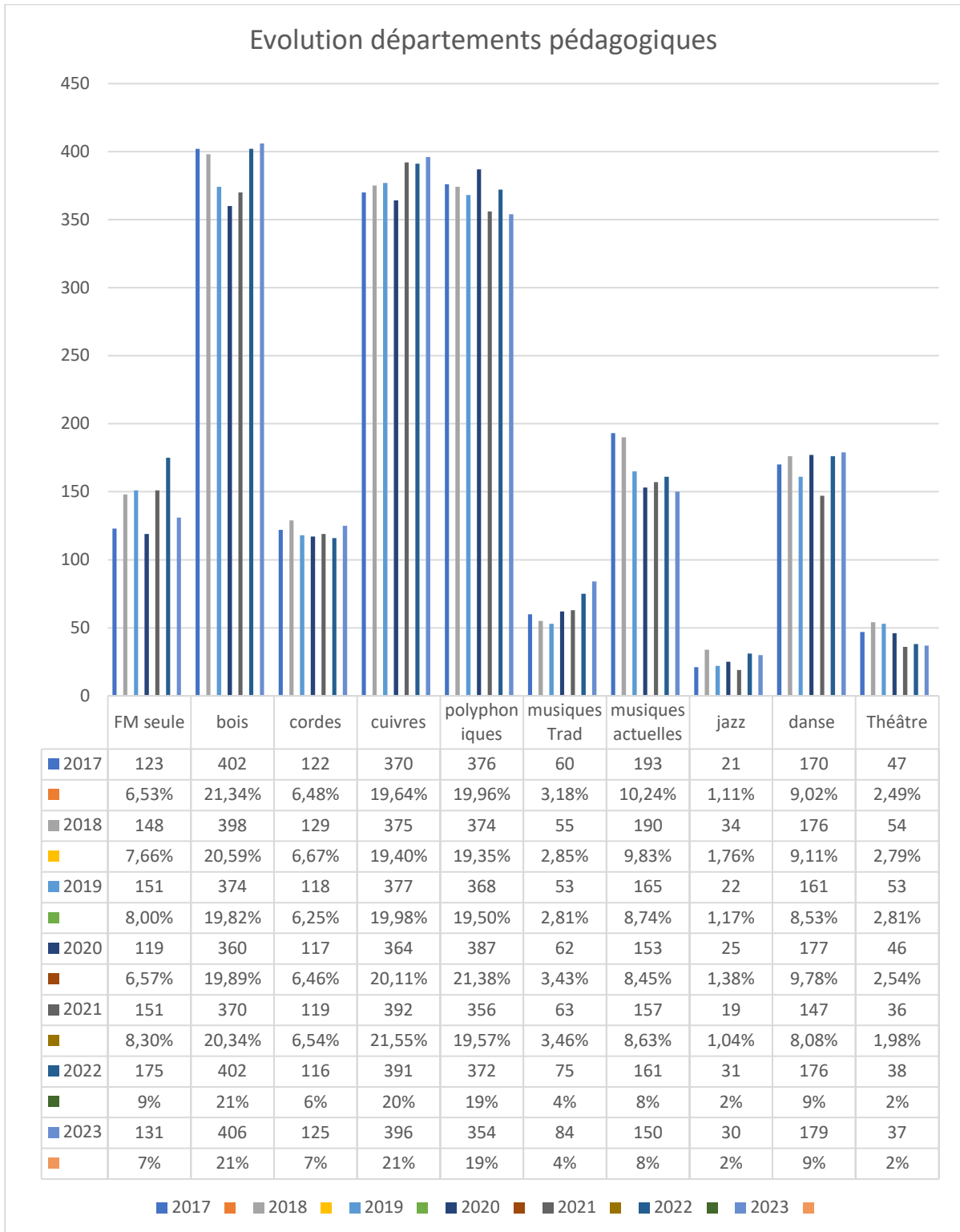
Il y a cette année 43 double-cursus danse et musique, 71 double cursus musique et 4 double-cursus musique et théâtre.

L'origine géographique des élèves suivant ces cursus est :



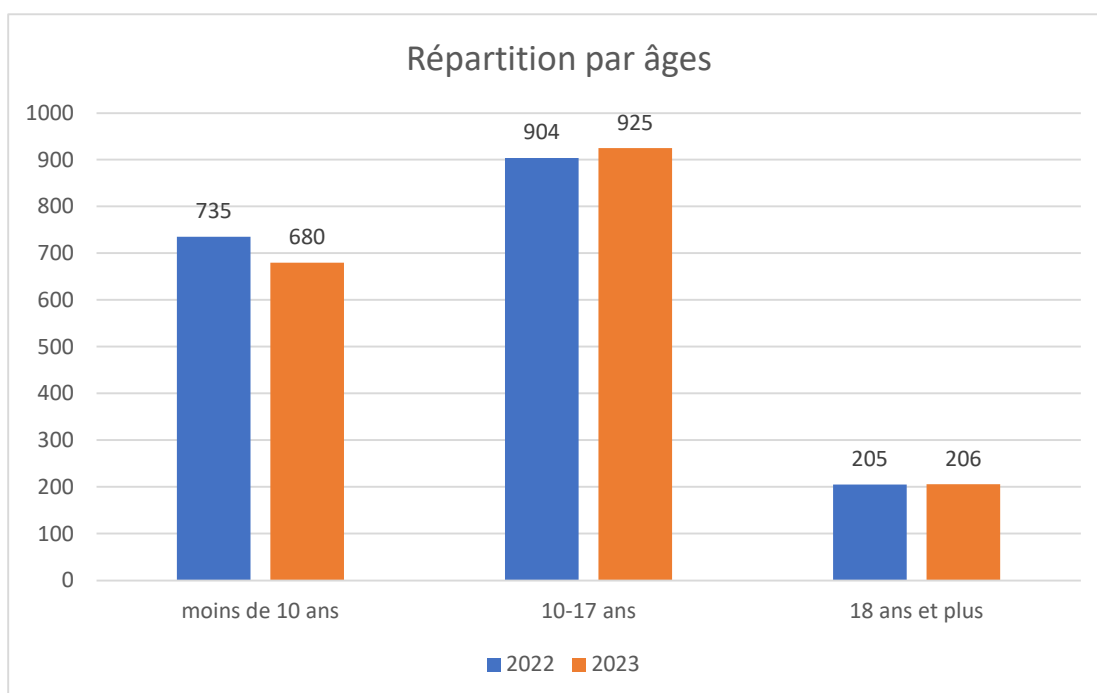


L'évolution des départements pédagogiques est :

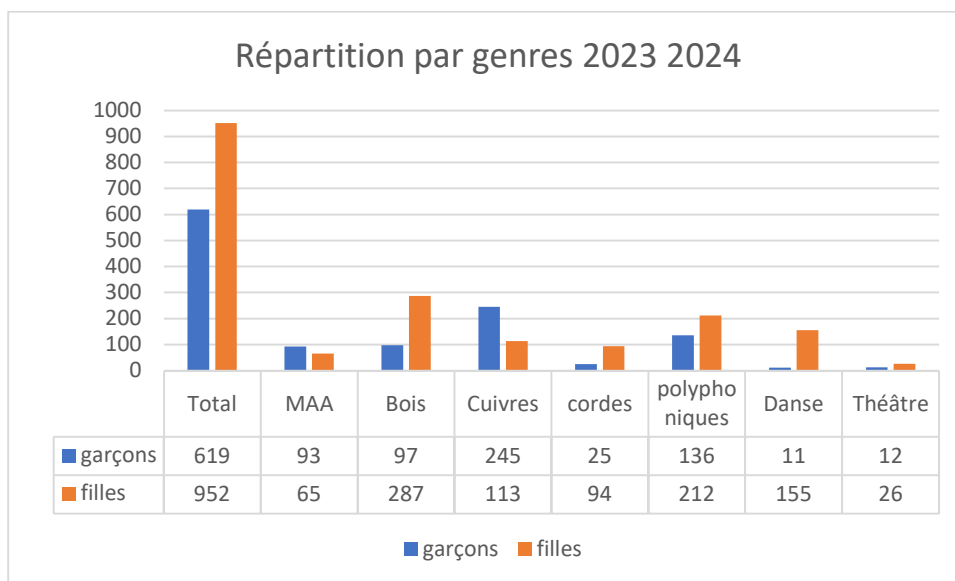


La répartition par âges des élèves est :

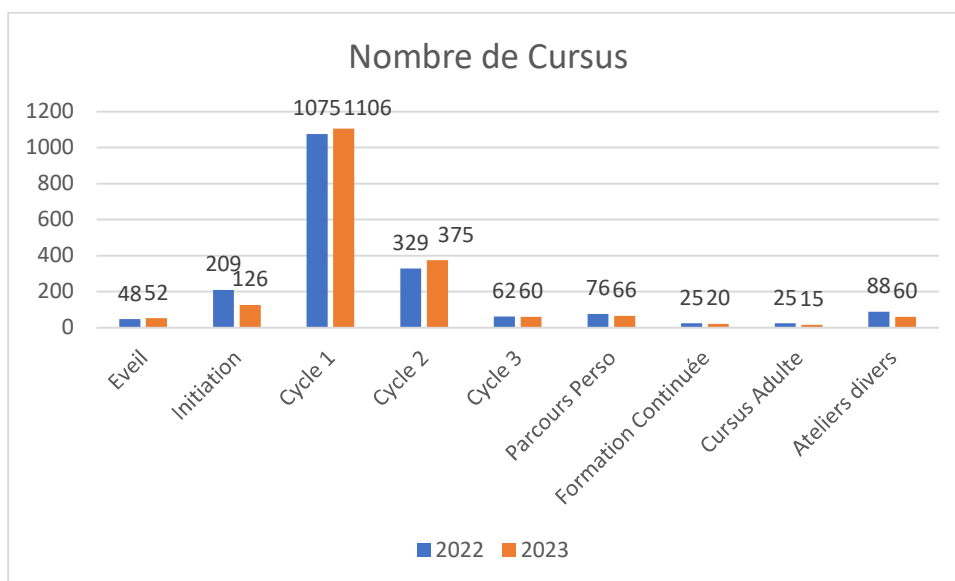
	MUSIQUE	DANSE	ART DRAMATIQUE
Moins de 6 ans	25	18	0
6 ans	77	17	0
7 ans	135	16	0
8 ans	151	18	0
9 ans	148	12	0
10 ans	175	10	0
11 ans	172	9	8
12 ans	146	10	6
13 ans	124	8	10
14 ans	105	4	11
15 ans	74	7	3
16 ans	52	0	0
17 ans	54	2	0
18 ans	22	0	0
19 ans	11	0	0
20 ans	9	0	0
21 ans	7	0	0
22 ans	4	0	0
23 ans	4	1	0
24 ans	2	0	0
25 à 29 ans	11	2	0
30 ans et plus	134	32	0
Elèves dont l'âge est non renseigné	1	0	0



La répartition par genres est donnée ci-dessous et montre bien le poids des traditions...



Au sein de nos cursus ou propositions de formation, ils se répartissent ainsi :



### 3) Les familles

Le quotient familial moyen des familles inscrites au Conservatoire est de 1 190 €

Le Quotient médian de 1 116 €.

Ces chiffres diffèrent d'une commune à l'autre :

Répartition des familles par quotients familiaux												
2023 - 2024												
	Tranche 1		Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche 8	Tranche 9		
	< 350 €	350 à 500 €	501 à 800 €	801 à 1000 €	1001 à 1100 €	1101 à 1200 €	1201 à 1300 €	1301 à 1500 €	1501 à 2000 €	2001 à 2500 €	> 2501 €	non communiqué
CAGNOTTE	0	1	2	1	1							
ESCOURCE	0	0	3	2	1	1	0	0	3	1		1
HEUGAS	0	0	0	1	2	1	1	0	0	1	2	0
LABOUHEYRE	1	1	6	3	4	3	0	3	3	1	1	1
MONT-DE-MARSAN	19	6	35	16	19	18	14	19	32	22	14	8
MORCENX	4	2	10	7	5	4	2	6	5	4	1	3
ONESSE LAHARIE	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1	0	1
PARENTIS EN BORN	3	3	12	14	3	8	7	2	13	11	2	1
SAINT JULIEN EN BORN	2	2	1	4	1	1	2	2	7	4	0	0
SAINT LON LES MINES	0	0	0	2	0	0	1	2	2	1		1
CC PAYS VILLENEUVE	1	0	7	3	6	3	3	7	6	7	0	2
CC HAGETMAU CU	1	2	8	9	4	10	7	8	9	6	1	1
CC MACS	32	28	75	64	43	38	38	54	104	84	32	17
CC PAYS TARUSATE	3	8	17	32	16	16	11	17	20	18	3	7
Total	120		177	158	106	103	87	121	205		260	

34 % des familles ont un quotient familial inférieur à 1000 €.

31 % des familles ont un quotient familial de 1000 à 1500 €.

35 % des familles ont un quotient familial de plus de 1500 €.

*Monsieur Rémi PUYAU (Cagnotte) s'interroge sur le nombre d'élèves de sa commune (7) et n'en visualise que 5 sur ce tableau.*

*Monsieur BONTE, Directeur lui répond qu'il s'agit d'une répartition par famille et qu'il doit y avoir des frères ou sœurs dans les élèves de Cagnotte.*

### 4) Nos actions sur le terrain

*Monsieur BONTE, Directeur, rappelle tout ce que le Conservatoire des Landes accomplit au-delà de l'enseignement artistique stricte ; nous pouvons être légitimement fiers de tout ce travail.*

Le Conservatoire développe de nombreux partenariats dans l'ensemble du territoire landais avec les acteurs locaux, scolaires, instituts sociaux-éducatifs, milieux hospitaliers, EHPAD. Il s'engage aux côtés du Département des Landes dans la mise en œuvre de l'Orchestre à l'École du collège Jules Ferry de Gabarret et de l'orchestre à l'école de l'école Jean Jaurès de Saint Martin de Seignanx.

Un projet innovant autour de **la Danse** est mené avec **le projet « Ballet à l'école »**. Sur le modèle du dispositif « orchestre à l'école » des professeurs de danse du conservatoire, danse classique et danse contemporaine, interviennent 2h chaque semaine auprès d'une classe. La classe impliquée vit ainsi une immersion dans la pratique et la culture chorégraphique. Les classes concernées appartiennent à l'école des arènes de Mont de Marsan et à l'école de l'Isle Verte de Soustons. A Mont de Marsan, une classe de CM2 (26 enfants) est impliquée dans le projet et fréquente les studios de Danse de l'école de Musique des Arènes tous les lundis. La classe assistera à un spectacle de danse programmé par la Ligue de l'Enseignement. A Soustons, le projet concerne une classe de CE2 (26 enfants) pour la deuxième année consécutive (même enseignante mais élèves différents). Le dispositif s'appuie sur le centre chorégraphique de la Marensine et la programmation du service culturel de la commune de Soustons. Dans ce cadre, c'est une réelle opportunité pour les élèves de rencontrer chorégraphes, danseurs, compagnies, accueillis en résidence par exemple.

Un projet danse "Petite Enfance" est porté en partenariat avec la Communauté de Communes MACS en direction des LAEP (Lieux d'Accueil Parents Enfants) à l'occasion du Festival Eveil et Culture (mars 2024). Parents et enfants seront accueillis dans un atelier d'éveil à la danse par un professeur du Conservatoire. Le Conservatoire des Landes poursuit son action en faveur de l'Education Artistique et Culturelle. **Un partenariat fort est noué avec l'Education Nationale.**

Trois collèges du Département accueillent une classe CHAM et un collège accueille une classe CHAT.

- CHAM collège Jean Rostand de Mont de Marsan, 47 élèves sont concernés en 2023.
- CHAM collège François Mitterrand de Soustons, 46 élèves sont concernés en 2023. Cette CHAM a une très forte identité jazz, en lien avec la politique culturelle de la commune de Soustons et en particulier avec la programmation du Festival South Town Jazz.
- CHAM collège Jean Rostand Capbreton, 27 élèves sont concernés en 2023 qui tous commencent l'apprentissage de la musique lors de leur entrée en 6<sup>ème</sup>.
- CHAT collège Jean Rostand de Mont de Marsan (en partenariat avec le Théâtre des Lumières) 39 élèves sont concernés en 2023.

Le Conservatoire des Landes poursuit la **collaboration avec le Théâtre de Gascogne** pour la mise en œuvre d'actions EAC. En 2023/2024, des partenariats sont mis en œuvre en lien avec la programmation de la scène conventionnée.

- « Initiation à la MAO » atelier animé par un professeur du département Musiques Actuelles du Conservatoire. Ecole du Peyrouat Mont de Marsan (avec un groupe d'élèves allophones), 10 élèves concernés.
- " Initiation musicale" atelier animé par un professeur du département Formation Musicale du Conservatoire. Ecole Maternelle du Peyrouat Mont de Marsan, 22 élèves concernés.
- "Dansez l'ennui" atelier animé par un professeur du département danse du Conservatoire. Ecole de Pujo-le-Plan, 17 élèves concernés.

Un atelier "chorale" est porté dans les deux écoles de Labouheyre, situées en réseaux d'éducation prioritaire. Cet atelier est animé par le Département Musiques Traditionnelles du Conservatoire et en lien avec la langue gasconne. Il est mis en œuvre sur l'ensemble de l'année scolaire.

L'école Primaire de Parentis-en-Born, l'Harmonie Municipale de Parentis-en-Born et le Conservatoire sont associés pour la création du spectacle « Sacrée gamine » qui se déroulera dans les arènes couvertes le 19 juin 2024. Ce spectacle musical éducatif met en scène la vie de Joséphine Baker et son combat contre le racisme et l'égalité des droits. La chorale de l'école, les orchestre cadets et juniors de l'antenne Grands Lacs et l'Harmonie locale sont associés dans ce projet d'envergure.

#### **Le Conservatoire met en œuvre deux dispositifs Orchestre à l'école.**

- Le projet porté dans le Collège Jules Ferry de Gabarret se poursuit pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive. Ce collège classé en Réseaux d'Education Prioritaire est situé dans une zone rurale très éloignée des centres urbains du Département des Landes. 4 professeurs interviennent 6h par semaine sur l'ensemble de l'année scolaire (cornet, trombone/tuba, cor, percussion). L'ensemble des niveaux est concerné de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, en 2023 70 élèves sont impliqués dans 3 orchestres. Un moment de rencontre est organisé en mars 2024 avec les professeurs du département Musiques Traditionnelles pour la découverte d'une nouvelle esthétique.
- Depuis septembre 2022, un orchestre à l'école sur la thématique des Musiques Traditionnelles est créé dans la commune de Saint-Martin-de-Seignanx pour un engagement de 3 ans. Il intègre une cohorte importante de 66 élèves. Ce projet s'appuie sur le réseau bilingue d'enseignement du gascon et permet de nouveaux partenariats avec le monde associatif. 3 professeurs interviennent 3h et un professeur 4h (Flabute et tambourin à cordes, percussions digitales, Boha, Vielle à roue, accordéon diatonique).

Un atelier est créé en partenariat avec l'Accueil de Loisirs de la commune de Léon sur le thème des percussions pour inclure des enfants qui ne pratiquent pas la musique. Cet atelier est mis en œuvre sur l'ensemble de l'année scolaire. Il permet de faire le lien avec l'enseignement classique du Conservatoire. 15 enfants impliqués à chaque séance.

**Le Conservatoire des Landes mène un travail en direction des publics dits « empêchés ».** En lien avec la **politique d'inclusion** en direction des élèves en situation de handicap, le Conservatoire poursuit une action spécifique de manifestation et de formation. En partenariat avec le Conseil Départemental des Landes, une table ronde « Autisme et Enseignement Artistique » a été organisée le mardi 28 novembre 2023 (50 personnes présentes). Cette table ronde a été suivie par un concert du pianiste Nicolas William Theviot (autiste

asperger) dans l'auditorium de l'école de musique de Mont de Marsan devant une salle comble. Un partenariat « historique » est poursuivi **avec le Foyer de vie André Lestang de Soustons** porté par l'AEHM (l'Association Européennes des Handicapés Moteurs). Les personnes accueillies portent des déficiences motrices qui sont parfois associées à une déficience intellectuelle ou à des déficiences sensorielles. Un travail est mené avec Vincent Houdin et son orgue sensoriel en partenariat avec une professeure de violoncelle du Conservatoire. Un partenariat spécifique est porté avec **le centre Hospitalier de Mont de Marsan** avec la présence d'un professeur de basson en lien avec l'unité de soins palliatifs tout au long de l'année.

Un atelier de percussion est porté en lien avec l'association PEP 40 qui accueille des jeunes migrants. Cet atelier se déroule de janvier à mars 2024. 16 participants.

Le Conservatoire des Landes accueille tout au long de l'année **des artistes invités**. Ces derniers animent des master-class particulièrement enrichissantes pour les élèves. Il faut souligner que ces "master-class" peuvent être ouvertes aux autres établissements landais, **le Conservatoire jouant ainsi son rôle de pôle ressource**. Ces artistes s'intègrent dans les actions globales du Conservatoire qui permettent aux élèves d'être spectateurs et/ou artistes en position de représentation. En 2023/2024 les artistes invités sont :

- La Cie Ark'han rencontre les élèves Musiques Actuelles à Pôle Sud sur le thème des musiques orientales le 16 et 17 octobre 2023.
- La tromboniste Amélie Caron. Trombone solo du Paris Brass Band, cette musicienne anime une master-class à Mont de Marsan et partage un concert avec le Brass Landes le 16 mars 2024 à l'église Saint Vincent de Paul de Mont de Marsan.
- Le guitariste Claude Barthélemy directeur de l'orchestre des jeunes de l'Orchestre National de Jazz anime une master-class le 28 mars 2024 à Pôle Sud en partenariat avec le South Town Jazz Festival de Soustons.
- Le saxophoniste David Sauzay anime une conférence pour les élèves CHAM du collège François Mitterrand de Soustons en partenariat avec le South Town Jazz Festival de Soustons le 28 mars 2024 à l'école de Musique de la Pandelle à Soustons.
- La pianiste Mailys Maronne est invitée pour un travail avec les élèves sur plusieurs temps avec un final à l'occasion du Piano Day (journée internationale du piano) le jeudi 28 mars 2023. Le projet est réalisé en partenariat avec la ville de Capbreton.
- Le quintette de trompettes Trombamania est invité par la saison culturelle de Villeneuve de Marsan et une master-class ouverte à tous les musiciens locaux est organisée en partenariat avec le Conservatoire des Landes le 30 et 31 mars 2024.

**Le Département Musiques Traditionnelles** du Conservatoire est un département particulièrement impliqué dans des actions « Hors les Murs » initiant des liens avec le monde associatif et les établissements des départements voisins. Le projet « A tot vedent » se poursuit en 2024 associant les conservatoires de Pau et des groupes folkloriques du Béarn et des Landes. Une conférence sur le thème « Quand la musique vient de la danse » est organisée le 10 novembre dans l'auditorium de l'école de musique de Mont de Marsan. Le département est présent avec les élèves le 31 mars à l'écomusée de Marquèze pour l'ouverture de la saison. Le Conservatoire est aussi un partenaire majeur du Festival Ahuecats qui fait découvrir la culture gasconne aux scolaires du territoire (autour des arènes de Mont de Marsan) le 14 juin 2024.

Le Conservatoire des Landes porte aussi des partenariats avec **les médiathèques du territoire**. Le concert « les musiciens de l'exil », piano, clarinette, violon, hautbois, est joué à la médiathèque d'Aire sur Adour en octobre 2023, il est accompagné d'une conférence d'Alain Bonte, directeur du Conservatoire. Le même ensemble est réalisé à la Médiathèque du Pays Morcenais à Morcenx-la-Nouvelle en septembre 2024 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. La médiathèque de Soustons accueille en février 2024 un « atelier découverte des platines » animé par le département Musiques Actuelles du Conservatoire. Cette même médiathèque accueille en partenariat avec le Conservatoire deux concerts lecture avec l'auteur Isabelle Cosnay. Le projet « Du Brouhaha dans la médiathèque » est réalisé à la Médiathèque d'Hagetmau en juin 2024. La médiathèque de Pey, la médiathèque d'Orthevielle et la médiathèque de Capbreton accueillent en octobre 2024 des ateliers Musique Assistée par Ordinateur (MAO) animé par le Département Musiques Actuelles du Conservatoire. Ces ateliers MAO sont rendus possibles par l'acquisition d'un matériel transportable et qui s'adapte aux structures accueillantes. Des auditions d'élèves sont menées en partenariat avec des nombreuses médiathèques et bibliothèques : Mont de Marsan, Saint Julien en Born, Bégaar, Rion des Landes, Capbreton ...

Le Conservatoire des Landes joue son **rôle d'animateur culturel du territoire** en organisant de multiples concerts, auditions d'élèves et des spectacles chorégraphiques. Durant année scolaire ce sont **plus de 100 représentations** aux esthétiques et pratiques multiples qui sont proposées. Des conférences sont proposées

par le Département Musiques Actuelles dans l'auditorium de Pôle Sud à Saint Vincent de Tyrosse, destinées aux élèves en cycle professionnalisant ; ces conférences sont ouvertes au tout public. **L'Orchestre Symphonique du Conservatoire**, dispositif unique dans le département des Landes, regroupe des musiciens de lieux différents et propose un répertoire peu présent dans les Landes. **Le Brass Landes** est une formation reconnue et mêle professeurs et grands élèves. Le (mini) Festival de Musique de Chambre du Pays Tarusate, qui se déroule les 23 et 24 mars, met en valeur des élèves au parcours significatif dans notre établissement avec un répertoire classique exigeant.

Les professeurs du Conservatoire des Landes sont aussi des musiciens accomplis qui sont paradoxalement peu mis en valeur par les différents acteurs locaux. Le concert « Les Musiques Russes » en septembre 2023 dans le cadre des Rencontres de Hontanx a permis de démontrer la grande qualité de trois musiciens, piano, violon, violoncelle.

## Bilan des manifestation 2023

### Antenne Chalosse

Nom de manifestation	date de la manifestation	lieu de la manifestation	Nombre de professeurs impliqués	Nombre d'élèves impliqués	Nombre de spectateurs présents	Partenaires (école collège, festival ...)
NUIT DES CONSERVATOIRES	26-janv.	Ecole de Musique	5	15	40	
Concert de Printemps Orchestre Junior	29-avr.	POUDENX	1	20	80	Société Musicale de Hagetmau Mairie de Poudenx
Concert de Printemps Orchestre Junior	6-mai	HAGETMAU	1	20	250	Société Musicale de Hagetmau
Audition classe de Guitare	7-juin	Ecole de Musique	1	8	20	
FÊTE DE LA MUSIQUE	21-juin	Ecole de Musique	7	40	60	Médiathèque
Audition classe de Piano et Flute	28-juin	Médiathèque	2	12	25	Médiathèque
Les 10 ans de La Médiathèque	11-oct.	Médiathèque	1	22	60	Médiathèque
Concert de Sainte Cécile Orchestre Junior	18-nov.	LABASTIDE-CHALOSSE	1	22	80	Société Musicale de HAGETMAU
Concert de Sainte Cécile Orchestre Junior	25-nov.	HAGETMAU	1	22	200	Société Musicale de HAGETMAU
Concert de Noël	12-déc.	HAGETMAU	7	60	150	

### Antenne Grands Lacs

Nom de manifestation	date de la manifestation	lieu de la manifestation	Nombre de professeurs impliqués	Nombre d'élèves impliqués	Nombre de spectateurs présents	Partenaires (école collège, festival ...)
Concert Orchestres Juniors	22-mars	PARENTIS, salle des fêtes	8	39	130	
Printemps des Poètes	24-mars	ESCOURCE, médiathèque	1	6	30	Médiathèque pour les poèmes
Audition trombones et trompettes	28-mars	LABOUHEYRE, cinéma	2	9	30	
Concert de Printemps harmonie Escource	13-mai	ESCOURCE, salle des fêtes	7	39	200	Harmonie d'Escource
Audition jeunes cuivres	24-mai	PARENTIS, bistrot de l'Ehpad	2	6	40	
Concert Cuivres et Percussions	24-mai	PARENTIS, salle des fêtes	4	29	100	
Audition Polyphoniques	31-mai	PARENTIS, centre administratif	2	25	70	
Audition Clarinettes	03-juin	ESCOURCE, parvis médiathèque	1	3	15	
Audition Flûtes traversières	07-juin	PARENTIS, centre administratif	1	12	35	
Audition Polyphoniques	08-juin	LABOUHEYRE, cinéma	2	20	40	
Fête de la Musique	21-juin	PARENTIS, arènes, église, kiosque	13	100	300	Ville de PARENTIS
Zik' o Lac	05-juil	LABOUHEYRE, Lac de Peyre	12	43	200	Asso de parents d'élèves + mairie
Forum des associations	08-sept	PARENTIS, aux arènes	7			
Forum des associations	09-sept	LABOUHEYRE, gymnase	2			
Forum des associations	16-sept	ESCOURCE, médiathèque				
Batucada pour le Marché de Noël	17-déc	PARENTIS au kiosque	2	80	300	
Les Cuivres attendent Noël	20-déc	PARENTIS, bistrot de l'Ehpad	2	5	40	



## Antenne Marsan

Nom de manifestation	Date de la manifestation	Lieu de la manifestation	Nombre de professeurs impliqués	Nombre d'élèves impliqués	Nombre de spectateurs présents	Partenaires (école collège, festival ...)
Audition Basson & Hautbois	13-janv.	Auditorium Mont de Marsan	2	7	25	
Audition Piano	18-janv.	Auditorium Mont de Marsan	1	14	100	
Piano & Saxophone	25-janv.	Auditorium Mont de Marsan	2	9	50	
Nuit des Conservatoires	27-janv.	O' Green Oak Mont de Marsan	5	10	50	Pub O' Green Oak
Audition Cordes	4-févr.	Auditorium Mont de Marsan	1	19	105	
Audition grands élèves	25-févr.	Auditorium Mont de Marsan	?	4	5	
Spectacle chorégraphique	7-mars	Théâtre du Pégly Mont de Marsan	2	43	155	Théâtre de Gascogne
Spectacle chorégraphique	8-mars	Théâtre du Pégly Mont de Marsan	2	25	93	Théâtre de Gascogne
Concert grands élèves	11-mars	Auditorium Mont de Marsan	5	16	80	
Concert orchestre cadet	31-mars	Parvis Ecole de Musique Mont de Marsan	2	30	80	
Audition Piano	3-avr.	Auditorium Mont de Marsan	1	15	55	
Audition Piano	5-avr.	Auditorium Mont de Marsan	1	16	50	
Concert grands élèves	8-avr.	Alambic des Arts Villeneuve de Marsan	6	8	180	Communauté de Communes
Concert saxophone + chorale	28-avr.	Auditorium Mont de Marsan	4	15	40	
participation des A et B au concert Ma Maison Bleue	29-avr.	Le Molière Mont de Marsan	2	20	150	ma maison
Concert de Printemps Villeneuve	13-mai	Alambic des Arts Villeneuve de Marsan	7	62	220	Communauté de Communes
Audition Guitare	24-mai	Auditorium Mont de Marsan	1	15	80	
Concert des CHAM	2-juin	Saint Sever	3	50	200	Collège
Restitution PEAC Cuivres	6-juin	Auditorium Mont de Marsan	5	25	120	Ecole du Pouy
Ahuecats	9-juin	Place des Arènes Mont de Marsan	20	8	800	Association Validas
Audition Tutti	14-juin	Auditorium Mont de Marsan	7	18	92	
Audition Violon	16-juin	Auditorium Mont de Marsan	1	16	63	
Audition cordes et basson	19-juin	Auditorium Mont de Marsan	5	13	60	
Restitution PEAC CP	20-juin	Auditorium Mont de Marsan	5	25	120	Ecole du Bourg Neuf
Fête de la musique auditorium	21-juin	Auditorium Mont de Marsan	5	30	120	
Fête de la musique Hôpital Layné	21-juin	Hôpital Layné Mont de Marsan	2	8		Hôpital Layné
Fête de la musique Villeneuve de Marsan	21-juin	Villeneuve de Marsan	5	45	200	Commune de Villeneuve
Spectacle 5ème CHAT	22-juin	Théâtre du Pégly Mont de Marsan	2	15	45	Théâtre de Gascogne /
Spectacles 6ème et 3ème CHAT	23-juin	Théâtre du Pégly Mont de Marsan	2	12	40	Théâtre de Gascogne /
Spectacle 4ème CHAT	26-juin	Théâtre du Pégly Mont de Marsan	2	10	30	Théâtre de Gascogne /
Moun en fanfares présentation instruments	6-sept.	Médiathèque Mont de Marsan	9	5	40	Médiathèque
Forum des associations Villeneuve de Marsan	9-sept.	Villeneuve de Marsan	3	0		Commune de Villeneuve
Forum des associations Mont-de-Marsan	9-sept.	Mont de Marsan	9	0		Ville de Mont de Marsan
Forum des associations Mont-de-Marsan	10-sept.	Mont de Marsan	10	0		Ville de Mont de Marsan
La route des imaginaires participation des classes trads	15-sept.	Mont de Marsan-Villeneuve de Marsan	3	5		Café Music

Nom de manifestation	Date de la manifestation	Lieu de la manifestation	Nombre de professeurs	Nombre d'élèves	Nombre de spectateurs	Partenaires (école collège, ...)
présentation initiation musique école Hontanx	26-sept.	Ecole Hontanx	1	0	20	Hontanx
Concert de Hontanx	30-sept.	Eglise de Hontanx				
Le rendez-vous d'octobre	21-oct.	Auditorium Mont de Marsan	6	13	55	
Le rdv de novembre	27-nov.	Auditorium Mont de Marsan	4	6	26	
Table ronde dans le cadre des journées de l'autisme	28-nov.	Auditorium Mont de Marsan	1	2	48	
Concert William Théviot	28-nov.	Auditorium Mont de Marsan	0	0	98	
Rencontre avec la classe de violoncelle	2-déc.	Auditorium Mont de Marsan	1	8	22	
Participation orchestre Junior au concert Ste Cécile Harmonie Villeneuve	9-déc.	Villeneuve de Marsan	1	21	220	La Mayoral
Participation de l'orchestre cadet + classe FM E/F au marché de Noël école de Villeneuve	15-déc.	Villeneuve de Marsan	2	37		Ecole de Villeneuve
Concert de Noël	16-déc.	Théâtre du Pégly Mont de Marsan	7	55	178	Théâtre de Gascogne / Collège Jean Rostand
Le rdv de décembre	18-déc.	Auditorium Mont de Marsan	6	15	37	
Audition de la classe de besson et piano	19-déc.	Auditorium Mont de Marsan	2	12	27	
Audition de la classe de clarinette	20-déc.	Auditorium Mont de Marsan	1	20	64	
Conférence sur le Funk en visio au dernier moment	21-déc.	Visioconférence	1			
Concert des orchestres cadet et junior	22-déc.	Auditorium Mont de Marsan	2	34	86	

## Antenne Pays Tarusate Morcenais

Nom de manifestation	date de la manifestation	lieu de la manifestation	Nombre d'élèves impliqués	Nombre de spectateurs présents	Partenaires (école collège, festival ...)
Concert du nouvel an	14-janv.	PONTONX, arènes	49	300	
Concert d'élèves de Rion des Landes	31-janv.	RION, médiathèque	14	35	
Audition des élèves	1-févr.	ST JULIEN en BORN, médiathèque	15	40	
Concert de l'orchestre junior à la médiathèque de Rion	3-févr.	RION, médiathèque	19	60	
Stage WE Clarinettes avec David MINETTI	25-mars	RION, salle des fêtes, cinéma et théâtre	143 (du CDL + autres dep de la région)	255 concert samedi	Asso les Cla' du Sud, Ville de RION, com de com Pays Tarusate
	26-mars			00 concert dimanche	
Petite Soirée Musicale Cuivres	28-mars	MORCENX, école de musique	12	40	
Concert d'élèves de Lалуque	29-mars	LALUQUE, salle des fêtes	10	30	
Petite Soirée Musicale Bois	30-mars	MORCENX, médiathèque	19	50	
Concert de Printemps Cigale, 1ère partie Orchestre Junior	1-avr.	MORCENX, salle du Maroc	30	300	Harmonie
Petite Soirée Musicale Percus	5-avr.	MORCENX, médiathèque	18	40	
Concert de Printemps harmonie Rion avec tous les orchestres juniors de l'antenne	22-avr.	RION, gymnase	100	400	Harmonie
Audition élèves Pontonx	3-mai	Pontonx élèves Landes	15	60	
Concert de Printemps harmonie Pontonx	7-mai	Pontonx	80	1000	
Audition élèves Bégaar	12-mai	Bégaar	15	60	
Audition élèves avec orchestre junior et CLAP XXL	2-juin	Bégaar	60	150	
Concert fêtes des mères Lалуque	3-juin	Laluque	20	80	
Hiboux Divers	9-juin	MORCENX, salle du Maroc	45	280	Burdigala Quintet
Concert de fin d'année	14-juin	MORCENX, devant la médiathèque	35	60	
Audition fin d'année Lалуque	16-juin	Laluque	20	60	
Concert EPHAD Pontonx	21-juin	Pontonx	30	60	
Fête de la musique Tartas	21-juin	Tartas	30	100	
Fête de la Musique	21-juin	MORCENX, Ehpad	20	50	
Concert de fin d'année	23-juin	ST JULIEN en BORN, sous la halle	22	80	
Fête de la musique MAA + orchestre junior Rion	24-juin	Rion	40	80	
Audition fin d'année SOUPROSSE	28-juin	SOUPROSSE	20	60	
Concert des fêtes du Bourg	30-juin	MORCENX BOURG, église	40	100	
Forum des associations Pontonx	2-sept.	Pontonx			
Forum des associations	9-sept.	Rion / Tartas			
Journée des Orchestres Lалуque	26-oct.	Laluque	115	150	
Ste Cécile à Pontonx	25-nov.	Pontonx	80	500	
Ste Cécile de ST JULIEN, 1ère partie Orchestre Junior	25-nov.	ST JULIEN en BORN, salle des fêtes	20	100	Harmonie
Ste Cécile Tartas	2-déc.	Tartas	20	200	
Ste Cécile Lалуque	2-déc.	Laluque	20	150	
Ste Cécile MORCENX avec les classes de FM 1er cycle	16-déc.	MORCENX, salle du Maroc	35	400	Harmonie
Audition flûtes et piano	20-déc.	Piano	15	30	

## Antenne Sud

Nom de manifestation	date de la manifestation	lieu de la manifestation	Nombre de professeurs impliqués	Nombre d'élèves impliqués	Nombre de spectateurs présents	Partenaires (école collège, festival ...)
Concert Orchestre Symphonique	14-janv.	Léon - Salle de la Huchette	6	60	80	CHAM François Mitterrand à Soustons
Pôle Nord	20-janv.	Pôle Sud	4	15	100	MACS
Nuits des Conservatoires	27-janv.	Pôle Sud	20	222	500	
Concert Jazz	3-févr.	Capbreton Ph'Art	2	10	250	Capbreton/Jazz partenaires
Musicopole	28-févr.	Pôle Sud	4	17	90	
Concert "Toutes Classes"	28-févr.	Soustons - La Pandelle	2	11	50	
Master Class Trompette	11-mars	Pôle Sud	2	15	90	
Médiathèque - Dis-moi 10 moi - 16h00	11-mars	Bénesse-Maremne	3	8	20	
Médiathèque - Dis-moi 10 moi - 18h30	11-mars	Bénesse-Maremne	3	8	30	
Concert "Toutes Classes"	14-mars	Heugas - Foyer rural	5	17	100	
Concert South Town Jazz	20-mars	Pôle Sud	3	7	90	
Festival South Town Jazz	23-mars	Soustons	3	25	70	CHAM François Mitterrand à Soustons
Festival South Town Jazz	24-mars	Soustons	3	25	80	CHAM François Mitterrand à Soustons
Piano Day	29-mars	Pôle Sud	5	75	500	
Café Musiques	1-avr.	Pôle Sud	3	11	40	
Concert de printemps	1-avr.	Soustons - Roger Hanin	3	15	350	CHAM François Mitterrand à Soustons
Musicopole	3-avr.	Pôle Sud	5	23	70	
Concert Flash	5-avr.	Pôle Sud	2	20	5	
Concert MAA	7-avr.	Soustons	7	75	250	SSIAP
Concert Jazz	9-mai	Pôle Sud	3	3	35	
Concert "Toutes Classes"	11-mai	Soustons	6	36	130	
Musicopole	16-mai	Pôle Sud	5	13	60	
Concert Flash	17-mai	Pôle Sud	1	3	20	
Conférence / Débat Santé	22-mai	Pôle Sud		4	50	
Musicopole	23-mai	Pôle Sud	6	14	50	
Concert	26-mai	St Lon les Mines	2	6	50	
Concert Chorale / Orchestre Symphonique	9-juin	Vieux Boucau - Cinéma	2	60	200	
Goûter / Concert Jazz	10-juin	Capbreton - Médiathèque	1	9	45	
Musicopole	13-juin	Pôle Sud	6	24	80	
Rencontres Jean Rameau	16-juin	Cauneille	2	2	50	
Spectacle de Danse	17-juin	Soustons - Roger Hanin	4	94	260	école primaire Isle verte
Concert dessiné "les invisibles"	17-juin	Capbreton - Phart	3	70	200	Foyer L'Estang
Spectacle de Danse	18-juin	Soustons - Roger Hanin	4	70	410	Ballet à l'école Isle Verte à Soustons
Concert Cham	19-juin	Collège Capbreton	5	30	70	CHAM Jean ROSTAND à Capbreton

Nom de manifestation	date de la manifestation	lieu de la manifestation	Nombre de professeurs impliqués	Nombre d'élèves impliqués	Nombre de spectateurs présents	Partenaires (école collège, festival ...)
Fête de la Musique	21-juin	Pôle sud		120	250	
Fête de la Musique	21-juin	Soustons Médiathèque	6	50	150	CHAM François Mitterrand à Soustons
Fête de la Musique	21-juin	St Lon	2	20	200	
Fête de la Musique	21-juin	Messanges Médiathèque	1	3	40	
Concert "Orchestre"	23-juin	Pôle sud	3	60	120	
Café Musiques	24-juin	Pôle sud	2	18	40	
Concert "Voyages, voyages"	24-juin	Pôle sud	5	15	70	
Concert Musiques Actuelles	29-juin	Pôle Sud	4	70	130	
Cham & danse à l'école	30-juin	Soustons école iles verte	4	40		CHAM François Mitterrand à Soustons + Classe
Tournée des écoles	4-juil.	Saubion / Tosse / Tyrosse	5	50		
Festival Faim d'été	22-sept.	Seignosse	5	3	10	
Débat/Concert AR'KHAN	16-oct.	Pôle Sud - Auditorium	2	0	40	Compagnie Ar'Khan
Concert "L'Exil"	18-nov.	Léon Cinéma	5	0	150	Ville de Léon
Musicopole	21-nov.	Pôle Sud - Auditorium	6	23	85	
Concert "Gaspard Klaus"	25-nov.	Pôle Sud	1	20	100	Foyer Lestang MACS-LMA
Concert Noël "Toutes Classes"	5-déc.	Soustons - A Noste	7	35	100	CHAM François Mitterrand à Soustons
Concerts Flashs	6-déc.	Pôle Sud - Hall	6	5	200	
Concert "Les Invisibles"	9-déc.	Soustons - Rouchéou	4	16	100	Foyer L'Estang
Médiation "Thibault GARCIA"	10-déc.	Soustons - Médiathèque-	2	20	30	Ville de Soustons/ Mélomane Côte Sud
Musicopole Noël	12-déc.	Pôle Sud - Auditorium	4	21	72	
Concert de Noël des MAA	18-déc.	Pôle Sud - Auditorium	7	20	95	
Concert de Noël du dpt Jazz	19-déc.	Pôle Sud - Auditorium	4	47	55	
Concert de Noël "Toutes classes"	20-déc.	St Lon - S. des associations	6	31	90	
Concert de Noël "Toutes classes"	21-déc.	Labenne - S. des Fêtes	4	24	80	
Concert de Noël "Tous dans le van"	22-déc.	Pôle Sud - Auditorium	7	50	100	

## COMMUNICATION EXTERNE

Le Conservatoire des Landes propose chaque année plus de 150 manifestations gratuites et ouvertes au public, de septembre à juillet. Nous communiquons sur les différents supports de communication suivants :

### 1. Site internet

Depuis juillet 2023, nous disposons d'un nouveau site internet plus moderne et responsive. Le nombre de visiteurs a diminué de 6.7% par rapport à 2022. Les visites sont plus importantes d'avril à octobre (période des réinscriptions et inscriptions).

### 2. Facebook (page créée en 2012)

En 2023, le nombre de followers (abonnés) a augmenté de 8.9% par rapport à 2022. Au total, fin 2023, nous avons 2700 abonnés. En moyenne, nous publions 17 contenus (post, story, vidéos) par mois. Les sujets qui suscitent le plus d'engagement sont les perles des élèves en musique et les retours en images.

### 3. Instagram (page créée en 2021)

Le nombre d'abonnés a augmenté de 44.2% en 2023, pour atteindre 600 followers en fin d'année. Avec 11 publications en moyenne par mois, le format photo est privilégié pour les retours en images. Le format story annonce tous les événements des différentes antennes.

### 4. Youtube (chaîne créée en 2016)

120 vidéos ont été publiées depuis son ouverture et elle compte 118 abonnés. On peut y visionner les podcast « Tutti Quanti » et les vidéos réalisées pendant le confinement des prestations des élèves.

### 5. Presse locale

Nous communiquons auprès du journal Sud-Ouest, le magazine « Côté Landes Culture », M2M.ag et radio MDM.

### 6. Communication print / écrite

Chaque année, un flyer et une brochure sont réalisés par le Conservatoire et imprimés par un professionnel. Le flyer présente de façon générale les différents lieux de cours avec les coordonnées des antennes. On retrouve ces informations dans la brochure avec des renseignements complémentaires :

- Le mot de la Présidente,
- les différentes disciplines enseignées
- les actions scolaires et périscolaires
- les orchestres à l'école
- les pratiques collectives
- l'accueil des personnes en situation de handicap et le cursus adapté

Ces deux supports sont distribués sur le territoire des communes et communautés de communes adhérentes, les médiathèques, les écoles, lors des forums des associations ...

## COMMUNICATION INTERNE

La présentation de la lettre-info envoyée une fois par mois aux agents a été modifiée. Elle contient un mot du directeur du Conservatoire et les événements à venir (auditions, spectacles, concerts mais aussi comités syndicaux et comités sociaux territoriaux).

*Madame la Présidente remercie Monsieur le Directeur pour la présentation de ce bilan d'activités du Conservatoire et souligne ce formidable travail accompli sur tout le territoire landais. Elle laisse la parole à l'assemblée et présente quelques nouveaux délégués de l'assemblée générale du Conservatoire pour qui ce bilan d'activités, très détaillé, du Conservatoire est clair et explicite. Après avoir constaté qu'il n'y a plus de questions, Madame la Présidente remercie tous les membres présents à cette assemblée générale.*

## Ordre du jour du comité syndical :

- ✓ **1-Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 29/02/2024**
- ✓ **2-Délibérations**
  - 2-1 : Compte de gestion 2023
  - 2-2 : Compte administratif 2023
  - 2-3 : Affectation des résultats 2023
  - 2-4 : Budget Primitif 2024
  - 2-5 : Tarifs familles année scolaire 2024/2025
  - 2-6 : Création d'un emploi permanent de PEA HORS CLASSE
  - 2-7 : Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial
  - 2-8 : Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial
- ✓ **3-Questions diverses**

### 1. Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 29/02/2024 :

Madame la Présidente fait voter le procès-verbal du précédent comité syndical, adopté à l'unanimité.

### 2. Délibérations :

#### 2-1 : Compte de gestion 2023 :

Madame DURQUETY, présente le compte de gestion établi par Madame Isabelle COLOMB, Payeuse Départementale des Landes, qui, excusée, a confirmé la parfaite concordance avec le compte administratif 2023.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**ADOPTE** le compte de gestion 2023.

Madame la Présidente donne la parole à Madame BREQUE, Vice-Présidente du Conservatoire, afin de présenter le Compte Administratif 2023, puis Madame DURQUETY quitte la salle.

#### 2-2 : Compte administratif 2023 :

#### I : Le budget de fonctionnement 2023 réalisé en grandes masses :

Chapitres	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	% Réalisation
O11	Charges à caractère général	475 421,57 €	451 414,63 €	94,95%
O12	Charges de personnel et frais assimilés	4 054 271,14 €	4 040 110,50 €	99,65%
65	Autres charges de gestion courante	110 005,00 €	101 253,89 €	92,04%
66	Charges financières	600,00 €	510,02 €	85,00%
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	35,00 €	3,50%
68	Dotations aux provisions	1 500,00 €	1 500,00 €	100,00%
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4 642 797,71 €</b>	<b>4 594 824,04 €</b>	<b>98,97%</b>
	Dépenses d'ordre	95 558,39 €	103 722,89 €	108,54%
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 738 356,10 €</b>	<b>4 698 546,93 €</b>	<b>99,16%</b>
Chapitres	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	% Réalisation
O13	Atténuations de charges	10 000,00 €	3 372,12 €	33,72%
70	Vente prestations de services	757 939,29 €	770 390,67 €	101,64%
73	Ressources pour formation & apprentissage	1 500,00 €	1 581,32 €	105,42%
74	Dotations et participations	3 878 980,00 €	3 898 735,05 €	100,51%
75	Autres produits d'activités	0,00 €	1,66 €	
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €	5 398,95 €	
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	84 864,80 €	84 864,80 €	
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 734 284,09 €</b>	<b>4 764 344,57 €</b>	<b>100,63%</b>
	Recettes d'ordre	12 761,69 €	12 761,69 €	
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 747 045,78 €</b>	<b>4 777 106,26 €</b>	<b>100,63%</b>

Ce compte administratif 2023 établit un réalisé de :

- ✓ **4 698 546,93 € en dépenses de fonctionnement** soit 99,16 % du budget prévisionnel 2023.
- ✓ **4 777 106,26 € en recettes de fonctionnement**, soit 100,63% du budget prévisionnel 2023.

### Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse d'environ 179 000€ entre 2022 et 2023, soit une augmentation de 3,96%.

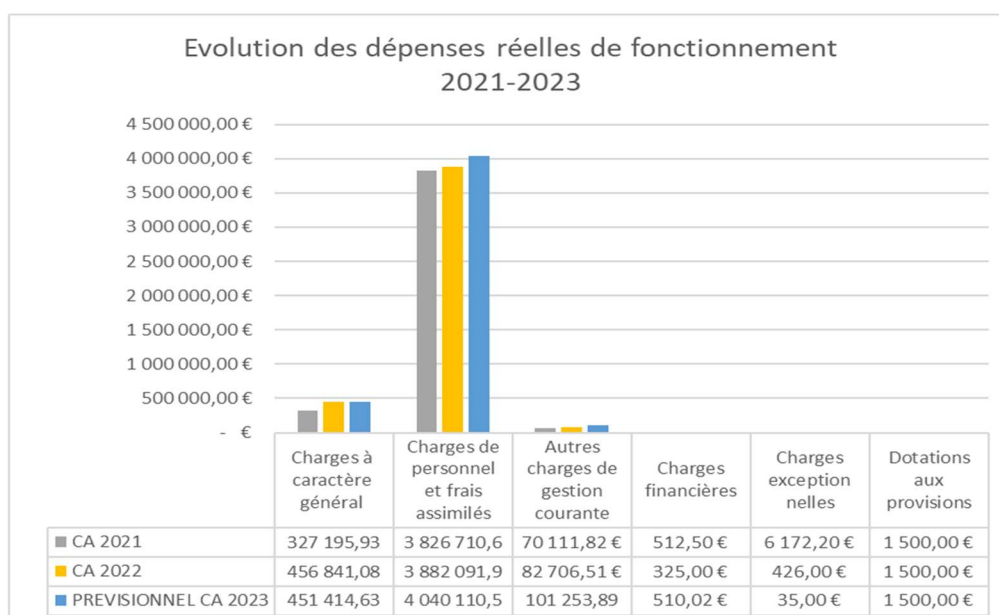
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	PREVISIONNEL CA 2023	Evolution 2022/2023
011	Charges à caractère général	327 195,93 €	456 841,08 €	451 414,63 €	-1,19%
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 826 710,66 €	3 882 091,95 €	4 040 110,50 €	4,07%
65	Autres charges de gestion courante	70 111,82 €	82 706,51 €	101 253,89 €	22,43%
66	Charges financières	512,50 €	325,00 €	510,02 €	56,93%
67	Charges exceptionnelles	6 172,20 €	426,00 €	35,00 €	-91,78%
68	Dotations aux provisions	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00%
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4 232 203,11 €</b>	<b>4 423 890,54 €</b>	<b>4 594 824,04 €</b>	<b>3,86%</b>
	Dépenses d'ordre	90 115,76 €	95 558,39 €	103 722,89 €	8,54%
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 322 318,87 €</b>	<b>4 519 448,93 €</b>	<b>4 698 546,93 €</b>	<b>3,96%</b>

### Dans les grandes masses les plus importantes :

- ✓ **Le chapitre 011** (Charges à caractère général) est en diminution d'environ 8 000€ (-1,19%) qui s'explique principalement par une meilleure organisation des emplois du temps des enseignants donc d'une baisse des frais de déplacement et carburant des véhicules de service).
- ✓ **Le chapitre 012** (Charges de personnel et frais assimilés) est en hausse de 158 000€ (+4,07%) qui s'explique principalement par :
  - Intégration en année pleine de la hausse du point d'indice intervenue en juillet 2022 ainsi que celle de juillet 2023 (90 000€)
  - Le GVT : Glissement Vieillesse et Technicité (28 000€)
  - La GIPA : Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (18 000€).

Par ailleurs, un agent enseignant suit une période préparatoire au reclassement (PPR) d'une durée d'un an rémunéré à 100% comme le prévoit le cadre légal, et le Conservatoire dans le même temps assume le coût du remplacement des heures d'enseignement correspondantes.

- ✓ **Le chapitre 65** (Autres charges de gestion courante) est en augmentation de 22,43% (18 500€) qui s'explique principalement par la hausse des charges de fonctionnement de la maison des Communes dont nous sommes locataire (+10 000€).



Les charges de personnel représentent 90% du budget de fonctionnement.

### ❖ Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement connaissent une hausse au cours de l'année 2023 d'environ 173 000€, par rapport au CA 2022, soit une augmentation de 3,75% qui s'explique par la mise en œuvre du nouveau pacte financier liant les collectivités adhérentes de 2023 à 2025.

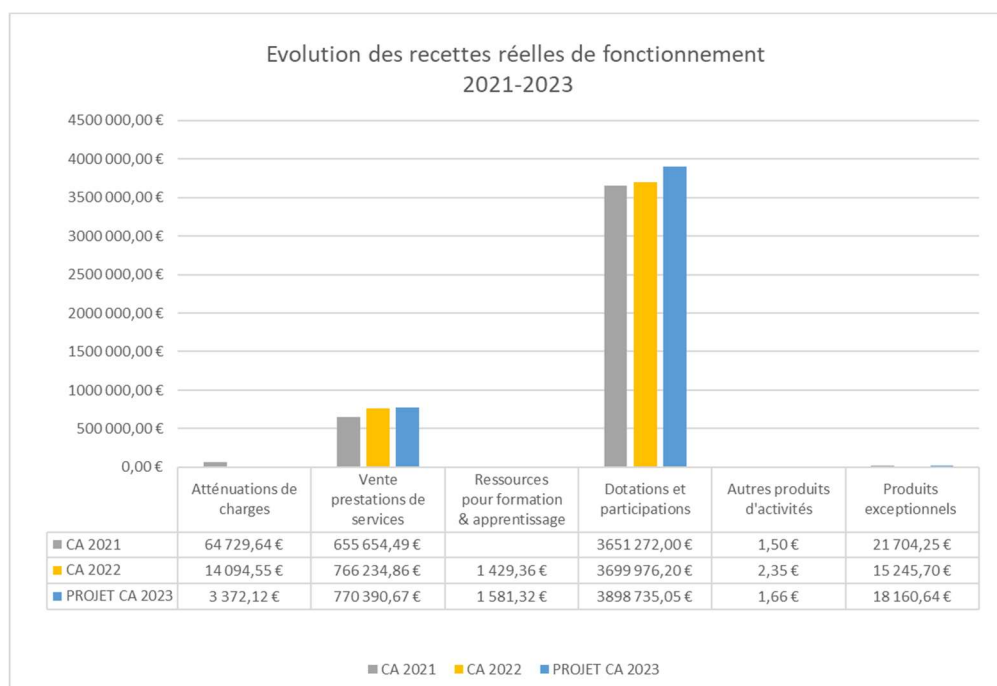
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	PROJET CA 2023	Evolution 2022/2023
013	Atténuations de charges	64 729,64 €	14 094,55 €	3 372,12 €	-76,08%
70	Vente prestations de services	655 654,49 €	766 234,86 €	770 390,67 €	0,54%
73	Ressources pour formation & apprentissage		1 429,36 €	1 581,32 €	10,63%
74	Dotations et participations	3 651 272,00 €	3 699 976,20 €	3 898 735,05 €	5,37%
75	Autres produits d'activités	1,50 €	2,35 €	1,66 €	-29,36%
77	Produits exceptionnels	21 704,25 €	15 245,70 €	18 160,64 €	19,12%
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 393 361,88 €</b>	<b>4 496 983,02 €</b>	<b>4 692 241,46 €</b>	<b>4,34%</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté	35 962,70 €	107 330,71 €	84 864,80 €	-20,93%
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 429 324,58 €</b>	<b>4 604 313,73 €</b>	<b>4 777 106,26 €</b>	<b>3,75%</b>

### Les principales ressources du Conservatoire en 2023 :

- ✓ **Le chapitre 70** (Vente de prestations de services) est en hausse d'environ 4 000€ par rapport au CA 2022, même si les effectifs de la rentrée scolaire 2023-2024 sont en légère baisse, on note une augmentation des projets pédagogiques et autres actions culturelles (Ateliers, concerts)
- ✓ **Le chapitre 74** (Dotations et participations) est en hausse d'environ 198 000 €. Nous avons voté le nouveau pacte triennal pour 2023-2025, avec une augmentation pour les collectivités adhérentes de 5%. La pénalité de retrait de la commune de Ondres est intégrée, pour la 1<sup>ère</sup> année.

Le total des subventions (chapitre 74), droits d'inscriptions et autres activités annexes (chapitre 70) atteignent 4 669,26€ soit 97,74% du budget de fonctionnement réalisé en 2023.

Les contributions des collectivités adhérentes se répartissent, comme chaque année entre le Conseil Départemental des Landes (36,38%), les communes et communautés de communes (41,22%), les familles (16,13%) et la DRAC (3,01%).





**Le résultat de l'année 2023 laisse apparaître un excédent de 78 559,33€ pour la section de fonctionnement.**

## II : Le budget d'Investissement 2023 réalisé en grandes masses :

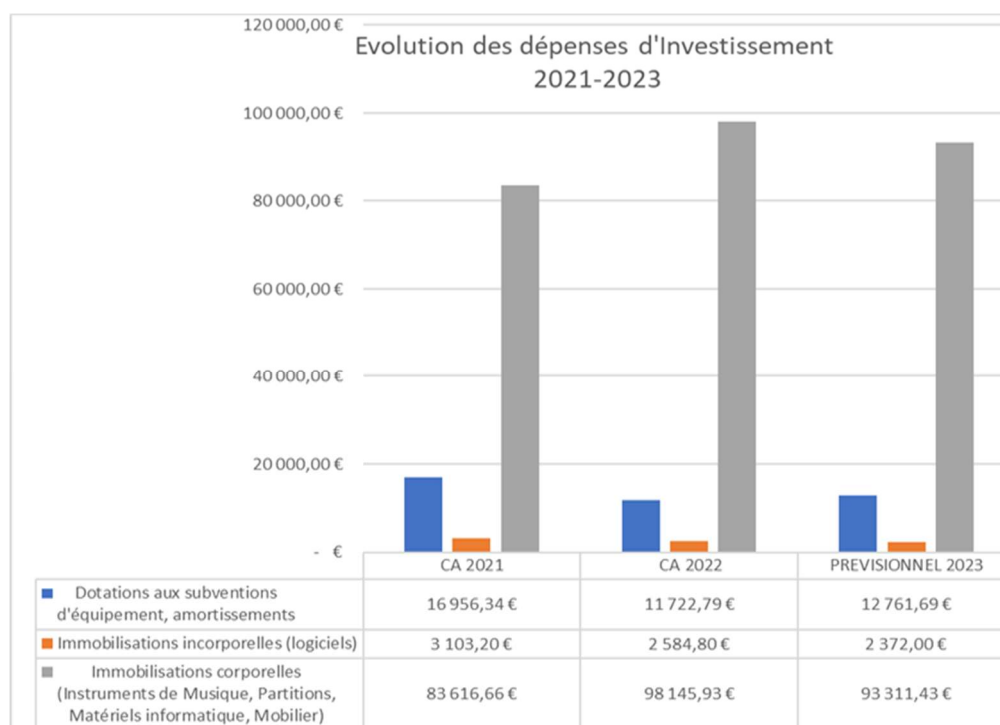
### ✓ Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement réalisées en 2023 sont en baisse de 3,56%, en baisse de 4 000€ par rapport à l'année 2022.

Chapitres	DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	PREVISIONNEL 2023	EVOLUTION 2022/2023
20	Immobilisations incorporelles (logiciels)	3 103,20 €	2 584,80 €	2 372,00 €	-8,23%
21	Immobilisations corporelles (Instruments de Musique, Partitions, Matériels informatique, Mobilier)	83 616,66 €	98 145,93 €	93 311,43 €	-4,93%
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>86 719,86 €</b>	<b>100 730,73 €</b>	<b>95 683,43 €</b>	<b>-5,01%</b>
040	Dotations aux subventions d'équipement, amortissements	16 956,34 €	11 722,79 €	12 761,69 €	8,86%
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>103 676,20 €</b>	<b>112 453,52 €</b>	<b>108 445,12 €</b>	<b>-3,56%</b>

Les dépenses d'investissement réalisées pour 2023 sont, pour les plus importantes :

- ✓ Achat d'instruments de musique, partitions, : 74 500€, dont l'acquisition de 5 pianos d'occasion pour les différentes antennes du Conservatoire des Landes (31 000€), ainsi qu'une harpe pour Mont de Marsan (20 000€) ;
- ✓ Matériels informatiques et logiciels : 19 000€.

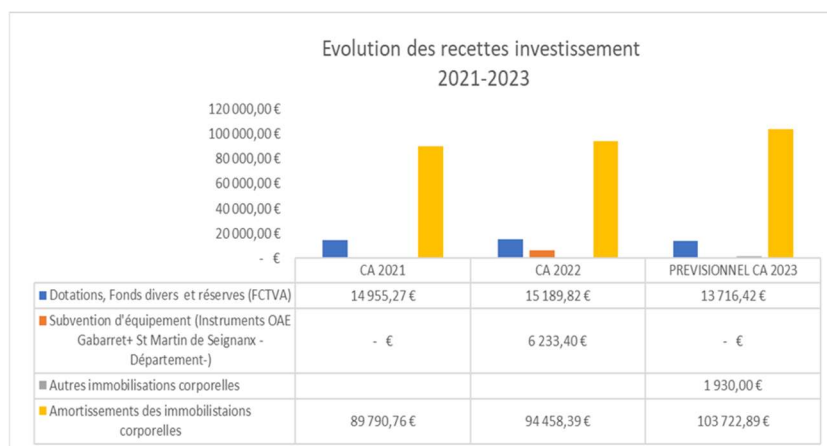


### ✓ Les recettes d'investissement :

- ✓ Les recettes d'investissement réalisées en 2023 sont en hausse d'environ 8 000€, soit une augmentation de 4,28% par rapport au CA 2022, principalement dues aux écritures d'ordre liées aux amortissements.

Chapitres	RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2021	CA 2022	PREVISIONNEL CA 2023	EVOLUTION 2022/2023
10	Dotations, Fonds divers et réserves (FCTVA)	14 955,27 €	15 189,82 €	13 716,42 €	-9,70%
13	Subvention d'équipement (Instruments OAE Gabarret+ St Martin de Seignanx -Département-)	- €	6 233,40 €	- €	
21	Autres immobilisations corporelles			1 930,00 €	
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>14 955,27 €</b>	<b>21 423,22 €</b>	<b>15 646,42 €</b>	<b>-26,97%</b>
O40	Amortissements des immobilisations corporelles	89 790,76 €	94 458,39 €	103 722,89 €	9,81%
OO1	Excédent reporté	70 077,63 €	71 472,46 €	76 000,55 €	6,34%
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>174 823,66 €</b>	<b>187 354,07 €</b>	<b>195 369,86 €</b>	<b>4,28%</b>

**La section d'investissement laisse apparaître un résultat excédentaire de 86 924, 74€.**



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2022

### 2-3 : Affectation des résultats 2023 :

Madame la Présidente propose d'affecter la totalité de l'excédent de la section de fonctionnement sur la même section de fonctionnement du budget 2024 soit : 78 559,33 € ;

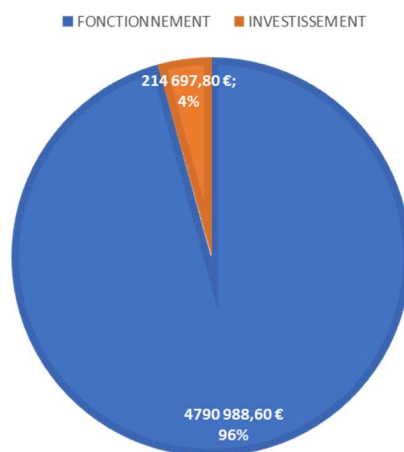
Le résultat de la section d'investissement sur la section d'investissement du budget 2024 soit : 86 924,74€.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'affectation des résultats 2023 comme indiqué ci-dessus.

### 2-4 : Budget Primitif 2024 :

Le budget prévisionnel global du Conservatoire : 5 005 686,40 €



### ❖ Le budget prévisionnel 2024 de fonctionnement dans les grandes masses :

La section de fonctionnement s'établit pour le prévisionnel 2024 à 4 790 988,60€ soit une augmentation de 0.93% par rapport au BP 2023 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	Evolution 2023/2024
O11	Charges à caractère général	475 421,57 €	455 699,74 €	-4,15%
O12	Charges de personnel et frais assimilés	4 054 271,14 €	4 123 100,00 €	1,70%
65	Autres charges de gestion courante	110 005,00 €	98 005,00 €	-10,91%
66	Charges financières	600,00 €	600,00 €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4 641 297,71 €</b>	<b>4 678 404,74 €</b>	<b>0,80%</b>
68	Opérations d'ordre (dot amort et cession immob)	105 748,07 €	112 583,86 €	6,46%
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 747 045,78 €</b>	<b>4 790 988,60 €</b>	<b>0,93%</b>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitres	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	PROJET BP 2024	Evolution 2023/2024
O13	Atténuations de charges	10 000,00 €	34 500,00 €	245,00%
70	Vente prestations de services	757 939,29 €	765 915,88 €	1,05%
73	Ressources pour formation, apprentissage (taxe apprentissage)	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00%
74	Dotations et participations	3 878 980,00 €	3 896 410,03 €	0,45%
77	Produits exceptionnels	13 761,69 €	14 103,36 €	2,48%
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 662 180,98 €</b>	<b>4 712 429,27 €</b>	<b>1,08%</b>
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	84 864,80 €	78 559,33 €	-7,43%
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 747 045,78 €</b>	<b>4 790 988,60 €</b>	<b>0,93%</b>

### • Les dépenses de fonctionnement :

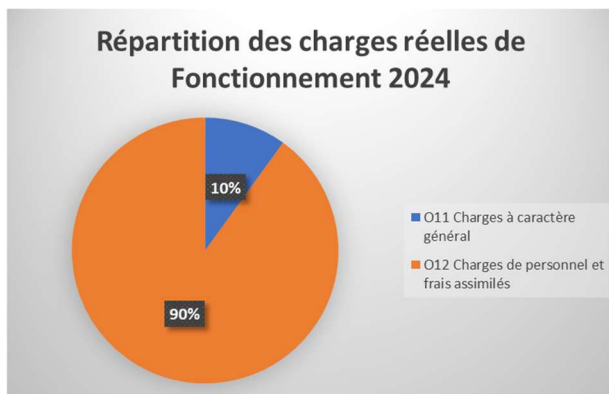
Les dépenses de fonctionnement sont évaluées à 4 790 905,27 € au BP 2024 (contre 4 747 045,78€ au BP 2023), soit une augmentation de 0,92%.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont :

- ✓ **Le chapitre 011** : Les charges à caractère général, sont en légère baisse d'environ 20 000€, liées principalement à meilleure organisation des frais de déplacements des enseignants et donc d'une baisse des frais de carburant des véhicules de services.
- ✓ **Le chapitre 012** (Frais de personnel et frais assimilés) est en hausse par rapport au BP 2023 (+1,70%). La masse salariale absorbera les évolutions résultant de facteurs règlementaires tels que :
  - ✓ l'effet sur une année complète de la hausse du point d'indice intervenue en juillet dernier ainsi que la revalorisation indiciaire de 5 points d'indice pour l'ensemble des agents intervenue en janvier 2024 (48 000€)
  - ✓ le GVT (Glissement Vieillesse Technicité), les avancements d'échelon et de grade (26 750€).

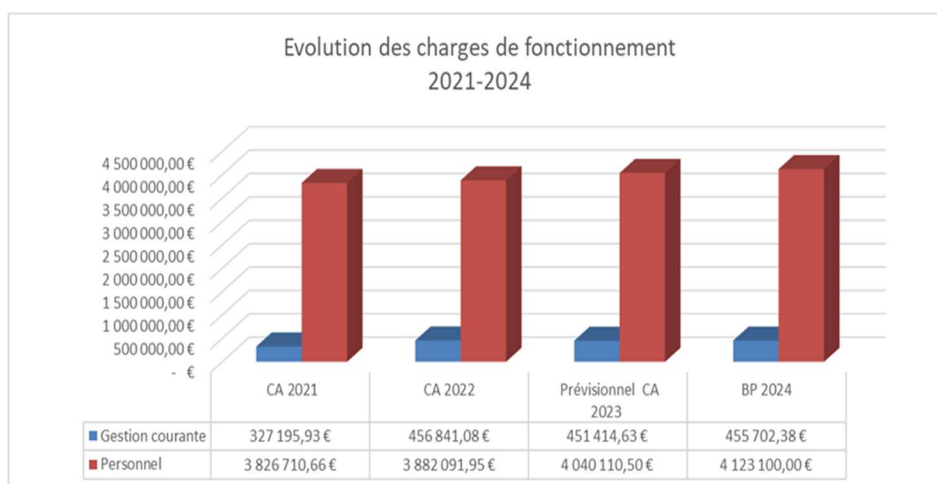
Les remplaçants en cours concernent des arrêts maladie ordinaire ainsi qu'un congé longue durée depuis le mois de mars 2023. Ce congé relève des risques statutaires garanti par l'assureur.

**La dépense principale de ce budget de fonctionnement reste les charges de personnel (90%).**



D'une manière globale, le graphique suivant permet d'illustrer l'évolution des charges de fonctionnement depuis 2021 ainsi que les charges de personnel compte tenu du GVT et autres mesures gouvernementales.

	CA 2021	CA 2022	Prévisionnel CA 2023	BP 2024	Evolution CA 2023/ BP 2024
Gestion courante	327 195,93 €	456 841,08 €	451 414,63 €	455 702,38 €	0,95%
Personnel	3 826 710,66 €	3 882 091,95 €	4 040 110,50 €	4 123 100,00 €	2,05%



- Les recettes de fonctionnement :**

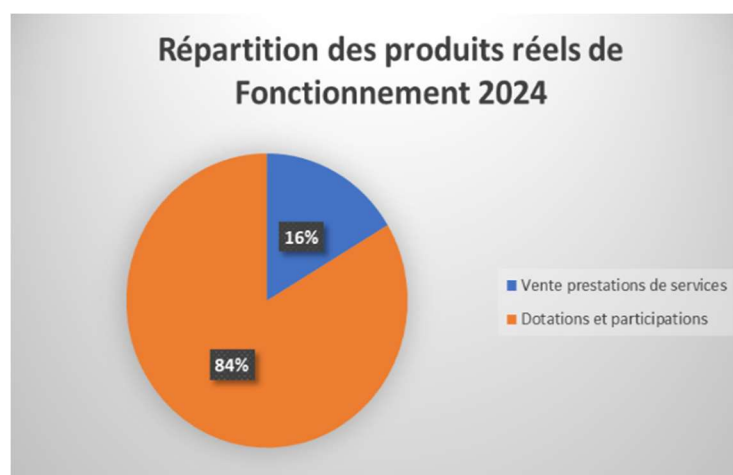
**Les recettes de fonctionnement du BP 2024 sont évaluées à hauteur de 4 790 988,60 €** contre 4 747 045,78€ en 2023 soit une hausse de 0,93%

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 est de 78 559,33 €

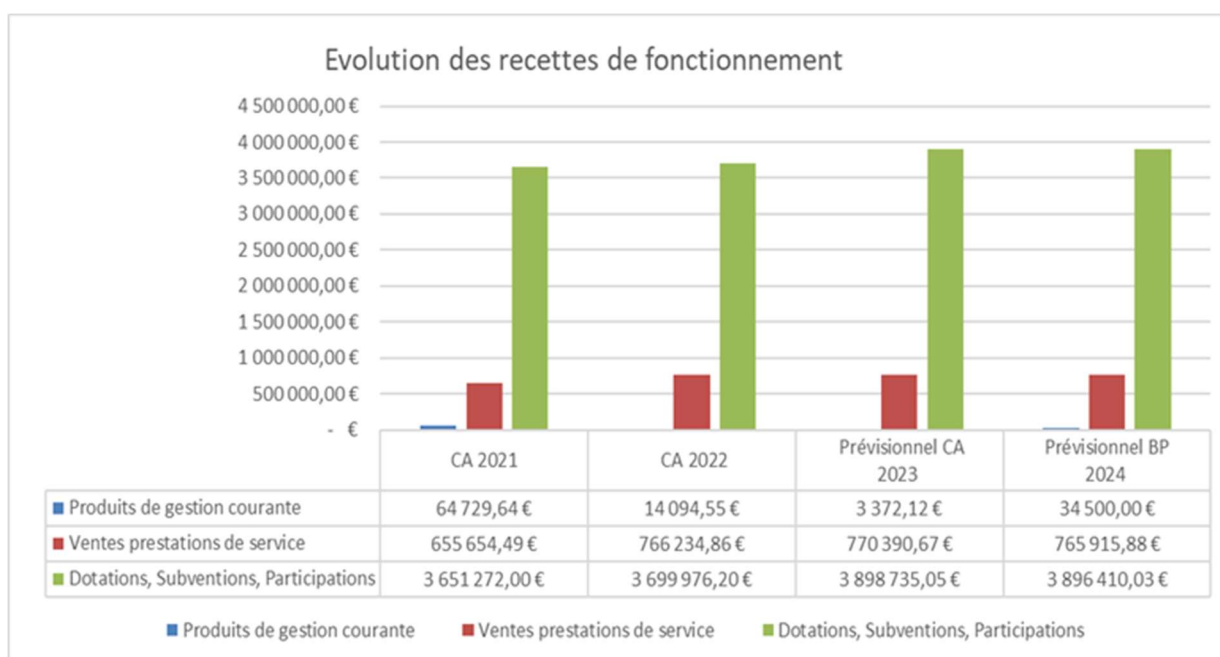
Les principales ressources du Conservatoire des Landes se décompose comme suit :

- ✓ **Le chapitre 013** (Remboursement sur rémunération du personnel) est en augmentation, en raison d'un agent en congé longue durée, son demi traitement est remboursé par notre assurance « Risques statutaires ».
- ✓ **Le chapitre 70** (Vente prestations de services) est en augmentation de 1,05%.  
Les tarifs appliqués aux familles n'évolueront pas. Les activités culturelles proposées par le Conservatoire permettent d'envisager des recettes supplémentaires à l'identique de l'année précédente (+23%). Un agent est mis à disposition au Conservatoire de Tarbes pour une partie de son temps, il y a donc un remboursement correspondant.
- ✓ **Le chapitre 74** (Dotations et participations) est en très légère hausse (+0,45%).

Deuxième année du pacte financier triennal des collectivités adhérentes (2023-2025). La pénalité de retrait de la commune de Ondres est intégrée, pour la dernière année (26 330€). Participation du « ballet à l'école » de MACS et de la commune de SOUSTONS (2 500€).



D'une manière globale, le graphique suivant permet d'illustrer l'évolution des produits réels de fonctionnement depuis 2021 et le prévisionnel 2024.



Madame la Présidente rappelle :

Le total des subventions (chapitre 74), droits d'inscriptions et autres activités annexes (chapitre 70) atteignent 4 669 126€ soit 97,77% du budget prévisionnel 2024 de fonctionnement.

Les contributions des collectivités adhérentes se répartissent, comme chaque année entre le Conseil Départemental des Landes (36,61%), les communes et communautés de communes (41,48%), les familles (13,38%) et la DRAC (2,95%).

❖ **Le budget prévisionnel 2024 d'investissement dans les grandes masses :**

**La section d'investissement s'établit pour le prévisionnel 2024 à 214 697,80 €, soit en augmentation par rapport au budget prévisionnel de 2023 de 6,73%.**

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>				
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	Evolution 2023/2024
13913	Dotations aux subventions d'équipement - Instruments OAE CD (Reprise compte de résultat)	11 192,46 €	11 192,46 €	0,00%
13918	Dotations d'équipement - Dons Instruments - (Reprise compte de résultat)	1 569,23 €	1 910,90 €	17,88%
20	Immobilisations incorporelles (logiciels)	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00%
21	Concessions et droits similaires (Instruments, Mobilier, informatiques, Partitions...)	172 486,93 €	186 594,44 €	7,56%
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>200 248,62 €</b>	<b>214 697,80 €</b>	<b>6,73%</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>				
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	BP 2024	Evolution 2023/2024
10	Dotations (FCTVA)	15 000,00 €	16 772,53 €	10,57%
13	Subvention d'équipement (Département : instruments OAE)	5 000,00 €	- €	
28	Ammortissements des immobilisations corporelles	104 248,07 €	111 000,53 €	6,08%
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>124 248,07 €</b>	<b>127 773,06 €</b>	<b>2,76%</b>
001	Excédent reporté	76 000,55 €	86 924,74 €	12,57%
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>200 248,62 €</b>	<b>214 697,80 €</b>	<b>6,73%</b>

Comme chaque année, nous poursuivrons nos investissements en raison de la prise en charge par notre collectivité du parc instrumental mis à disposition des familles, pour les acquisitions et l'entretien, mais aussi du renouvellement de notre parc informatique et du matériel de bureau.

Pour information, cette année l'acquisition d'un piano d'occasion pour Villeneuve de Marsan est prévue pour un montant de 6 000€.

Madame DURQUETY, Présidente, demande de bien vouloir approuver ce budget primitif 2024.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**APPROUVE** le budget primitif 2024.

## 2-5 : Tarifs familles année scolaire 2024/2025 :

La Présidente vous propose d'adopter les tarifs pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, sans augmentation pour les familles.

<i>Cycles</i>	<b>Collectivités adhérentes</b>		<b>Collectivités non adhérentes</b>	
	<i>Quotient Familial</i>	<i>Tarifs</i>	<i>Quotient Familial</i>	<i>Tarifs</i>
Eveil / Initiation Ateliers	< à 500 €	112 €	< à 500 €	416 €
	de 500 à 800 €	118 €	de 500 à 800 €	437 €
	de 801 € à 1000 €	126 €	de 801 € à 1000 €	468 €
	de 1001 € à 1100 €	143 €	de 1001 € à 1100 €	530 €
	de 1 101 € à 1 200 €	168 €	de 1 101 € à 1 200 €	624 €
	de 1201 € à 1 300 €	185 €	de 1201 € à 1 300 €	686 €
	de 1301 € à 1 500 €	202 €	de 1301 € à 1 500 €	749 €
	de 1500 € à 2000 €	218 €	de 1500 € à 2000 €	811 €
> à 2000 €	268 €	> à 2000 €	861 €	
Cycle 1	< à 500 €	207 €	< à 500 €	1 053 €
	de 500 à 800 €	217 €	de 500 à 800 €	1 106 €
	de 801 € à 1000 €	233 €	de 801 € à 1000 €	1 184 €
	de 1001 € à 1100 €	265 €	de 1001 € à 1100 €	1 342 €
	de 1 101 € à 1 200 €	311 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 579 €
	de 1201 € à 1 300 €	342 €	de 1201 € à 1 300 €	1 737 €
	de 1301 € à 1 500 €	373 €	de 1301 € à 1 500 €	1 895 €
	de 1500 € à 2000 €	404 €	de 1500 € à 2000 €	2 053 €
> à 2000 €	454 €	> à 2000 €	2103 €	
Cycle 2  Cursus Personnalisé	< à 500 €	237 €	< à 500 €	1 091 €
	de 500 à 800 €	249 €	de 500 à 800 €	1 146 €
	de 801 € à 1000 €	267 €	de 801 € à 1000 €	1 227 €
	de 1001 € à 1100 €	301 €	de 1001 € à 1100 €	1 390 €
	de 1 101 € à 1 200 €	355 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 636 €
	de 1201 € à 1 300 €	391 €	de 1201 € à 1 300 €	1 800 €
	de 1301 € à 1 500 €	426 €	de 1301 € à 1 500 €	1 964 €
	de 1500 € à 2000 €	461 €	de 1500 € à 2000 €	2 126 €
> à 2000 €	511 €	> à 2000 €	2176 €	
Cycle 3 amateur (CEM)  Formation Continuée  Prépa DEM	< à 500 €	295 €	< à 500 €	844 €
	de 500 à 800 €	310 €	de 500 à 800 €	896 €
	de 801 € à 1000 €	333 €	de 801 € à 1000 €	949 €
	de 1001 € à 1100 €	377 €	de 1001 € à 1100 €	1 075 €
	de 1 101 € à 1 200 €	443 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 265 €
	de 1201 € à 1 300 €	487 €	de 1201 € à 1 300 €	1 392 €
	de 1301 € à 1 500 €	531 €	de 1301 € à 1 500 €	1 518 €
	de 1500 € à 2000 €	576 €	de 1500 € à 2000 €	1 645 €
> à 2000 €	626 €	> à 2000 €	1695 €	

Cycles	Quotient Familial	Tarif	Quotient Familial	Tarif
Cycle 3 à orientation professionnelle (DEM)	< à 500 €	399 €	< à 500 €	953 €
	de 500 à 800 €	419 €	de 500 à 800 €	1 001 €
	de 801 € à 1000 €	449 €	de 801 € à 1000 €	1 072 €
	de 1001 € à 1100 €	509 €	de 1001 € à 1100 €	1 215 €
	de 1 101 € à 1 200 €	599 €	de 1 101 € à 1 200 €	1 429 €
	de 1201 € à 1 300 €	658 €	de 1201 € à 1 300 €	1 572 €
	de 1301 € à 1 500 €	718 €	de 1301 € à 1 500 €	1 715 €
	de 1500 € à 2000 €	778 €	de 1500 € à 2000 €	1 857 €
> à 2000 €	828 €	> à 2000 €	1907 €	
Cursus Spécifique Adulte	< à 500 €	473 €	< à 500 €	621 €
	de 500 à 800 €	497 €	de 500 à 800 €	652 €
	de 801 € à 1000 €	531 €	de 801 € à 1000 €	698 €
	de 1001 € à 1100 €	603 €	de 1001 € à 1100 €	792 €
	de 1 101 € à 1 200 €	709 €	de 1 101 € à 1 200 €	931 €
	de 1201 € à 1 300 €	780 €	de 1201 € à 1 300 €	1 025 €
	de 1301 € à 1 500 €	851 €	de 1301 € à 1 500 €	1 117 €
	de 1500 € à 2000 €	922 €	de 1500 € à 2000 €	1 211 €
> à 2000 €	972 €	> à 2000 €	1261 €	
C.H.A.T (Collège Jean Rostand Mont de Marsan)	< à 500 €	200 €		
	de 500 à 800 €	210 €		
	de 801 € à 1000 €	221 €		
	de 1001 € à 1100 €	231 €		
	de 1 101 € à 1 200 €	242 €		
	de 1201 € à 1 300 €	263 €		
	de 1301 € à 1 500 €	284 €		
	de 1500 € à 2000 €	315 €		
> 2000 €	365 €			

**Nous maintenons la réduction de 30 % pour le deuxième cursus pour un même élève.**

Monsieur BONTE, Directeur, rappelle que certaines collectivités ont mis en place un système de bourses (en fonction du quotient familial) pour aider à l'apprentissage de la musique. C'est compliqué pour nous de communiquer sur ces aides. Il demande aux collectivités de communiquer sur ces bourses dans leurs journaux, sites ou support de communication communaux ou communautaires. C'est positif pour les élèves concernés de chaque collectivité.

D'autre part, il présente à l'assemblée une étude publiée dans le journal « La Lettre du Musicien » en début d'année scolaire, concernant les tarifs dans les différents conservatoires de France.

A titre indicatif, le tarif moyen est de 260€ et le Conservatoire des Landes est plutôt au-dessus de la moyenne. C'est difficile de comparer, les quotients familiaux ne sont pas toujours identiques d'un conservatoire à un autre ; la plupart des conservatoires avec un tarif bas imposent une location d'instrument, dans les Landes l'instrument est prêté gratuitement. Vous trouverez le document annexé à ce procès-verbal.

Madame la Présidente rajoute que dans les Landes nous intervenons sur tout le territoire avec de frais de déplacements des enseignants conséquents.

Les tarifs ne pourront évoluer qu'au nouveau pacte triennal.

Madame la Présidente demande à l'assemblée de bien vouloir adopter le maintien de l'ensemble des tarifs présentés ci-dessus, à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**ADOpte** l'ensemble des tarifs présentés ci-dessus.

## **2-6 : Création d'un emploi permanent de PEA HORS CLASSE**

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, la Présidente propose au



Comité Syndical la création d'un emploi permanent de professeur d'enseignement artistique hors classe afin d'assurer les missions d'enseignement du saxophone.

Madame la Présidente propose la création, à compter du 01/09/2024, d'un emploi permanent à temps complet à raison de 16h hebdomadaire de professeur d'enseignement artistique hors classe, emploi de catégorie hiérarchique A et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Le Comité Syndical, à l'unanimité

**DECIDE** la création de cet emploi, comme indiqué ci-dessus.

### 2-7 : Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, la Présidente propose au Comité Syndical la création d'un emploi permanent de rédacteur territorial afin d'assurer les missions de responsable d'antenne.

Madame la Présidente propose la création, à compter du 01/09/2024, d'un emploi permanent à temps complet à raison de 35h hebdomadaire de rédacteur territorial, emploi de catégorie hiérarchique B, et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Le Comité Syndical, à l'unanimité

**DECIDE** la création de cet emploi, comme indiqué ci-dessus.

### 2-8 : Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial

Suite aux besoins des services liés à une réorganisation du personnel administratif, Madame la Présidente propose au Comité Syndical la création d'un poste d'adjoint administratif territorial, qui sera chargé d'exercer les fonctions de secrétaire d'antenne à temps complet à compter du 01/05/2024.

Elle propose la création, d'un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps complet, 35H hebdomadaire, chargé d'assurer les missions de secrétaire d'antenne à compter du 01/05/2024 et précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Le Comité Syndical, à l'unanimité

**DECIDE** la création de cet emploi, comme indiqué ci-dessus.

### 3. Questions diverses :

*Monsieur BONTE précise que lors du prochain comité syndical, nous voterons le règlement des études 2024-2025 du Conservatoire, indispensable avant les réinscriptions des élèves. Il précise que nous avons un nouveau Schéma d'Orientation Pédagogique publié par le Ministère de la Culture, nous avons donc quelques adaptations à effectuer. D'autre part, il s'inquiète pour le budget 2025 avec l'incertitude de la subvention de l'Etat, nous allons devoir faire des économies, 90% de notre budget est de la masse salariale aussi nous devons réfléchir, dès à présent, sur une diminution d'heures d'enseignement (principalement sur les cours de Formation Musicale).*

Le mercredi 15 mai, à 18 heures sera la date du prochain comité syndical, en visioconférence.

Après avoir constaté qu'il n'y a plus de questions, Madame la Présidente remercie tous les membres présents de ce comité syndical.

Elle lève la séance à 19h30.

Mont de Marsan, le 10 avril 2024

La Présidente,

Rachel DURQUET  
Vice-Présidente du Conseil Départemental des Landes.

